

Empreintes

Juillet - Août - Septembre



www.mairie-ensues.fr

Le journal d'Ensues la Redonne

N° 18



Dossier
La Rentrée

Pêle-mêle



Éditorial



“Un été de travaux pour le bonheur de tous...”

Cette année l'été a été plus que jamais celui d'un foisonnement de travaux dans tous les bâtiments communaux afin de répondre encore mieux à la qualité de service public pour l'ensemble des administrés, vous pouvez en juger vous-même dans les diverses pages de ce journal et plus particulièrement dans le dossier spécial rentrée.

Cet été nous a offert de grands moments d'émotion avec des jeux olympiques et de grands défis relevés par des hommes et des femmes venus du Monde entier. Une période rappelant les valeurs éducatives du sport au service du pacifisme, le refus de toute discrimination, la solidarité et l'amitié entre les peuples des cinq continents, telles qu'héritées dans la charte de Pierre de Coubertin.

À Ensues La Redonne, tout au long de l'été de nombreux jeunes ont pu aussi découvrir des activités olympiques proposées par les centres de loisirs enfants et ados et par les associations ; escrime, tir à l'arc, hand, judo... Occasions de découvrir de nombreux champions en herbe... Cet été a aussi permis festivités, farniente, pétanque, découverte de la capitale, repos en altitude, stages sportifs,...il y en a eu pour tous les âges et tous les goûts. Un été qui nous a épargné de tout incendie sur la commune, que les bénévoles du Comité Communal des Feux et Forêts et les Sapeurs Pompiers trouvent ici nos remerciements pour avoir veillé au quotidien sur nos massifs.

En ce début d'automne, l'heure de la rentrée a sonné et c'est avec une certaine bonne humeur que des bébés aux seniors chacun a su retrouver son chemin et pour la grande majorité dans des équipements bien rénovés...

Après cette pose estivale, les travaux de réalisation de l'assainissement des calanques de la Redonne et de la madrague de Gignac et ceux d'entretien de la voirie dans les quartiers vont reprendre pour continuer à améliorer le confort quotidien de tous.

Faisant suite à la pose symbolique de la première pierre de la salle des festivités et de la culture, le chantier de terrassement est à ce jour bien avancé et l'arrivée récente d'une grue de chantier va accélérer le rythme de construction de cet équipement qui sera livré en fin d'été prochain. Élus, personnels, représentants associatifs,...n'ont pas chômé malgré cette période de vacances d'été pour préparer l'avenir pour nos enfants en affinant le programme de réalisation du prochain ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement) et son Parc de loisirs. Avec l'aide des techniciens de la Communauté Urbaine et du Conseil Général accompagnés par des professionnels, du bureau d'étude au paysagiste, divers projets ont été travaillés et finalisés ; l'aménagement de l'aire de retournement de la Madrague de Gignac, la rénovation de l'actuel jeu de boules de la Redonne, l'aménagement du rond-point d'entrée ouest, l'aménagement du boulo-drome municipal... Ils seront présentés à la population et mis en débat lors de la prochaine réunion publique qui aura lieu le Mardi 16 Octobre.

Vous l'aurez compris, Ensues la Redonne ne manque ni d'ardeur, ni d'effort, ni d'ambition pour offrir à tous une qualité de vie placée sous le signe du bonheur, du partage, du vivre ensemble.

Michel Illac
Maire d'Ensuès la Redonne
Vice Président de la Communauté
Urbaine Marseille Provence Métropole

Sommaire

Retour en images sur la saison estivale	2
Social - Éducation - Emploi	4
Un projet éducatif local... - Le CNAS s'est réuni à Ensues. Des ateliers tremplin pour l'emploi. Le marché de la restauration collective évolue. Un été très animé pour nos Centres de Loisirs. L'avancée sur le projet de futur Centre de Loisirs.	
Culture - Festivités	8
Les mystères de l'oppidum de la cloche dévoilés. Nouveau service du portage de livres à domicile. La chaude ambiance du bal du 13 juillet.	
Souvenons nous : De nos anciens Puits	10
Au quotidien	11
Visite du Sous-Préfet - Intronisation du nouveau curé de la paroisse.	
Vie Locale et Citoyenne	12
Cérémonie du 14 juillet - Célébration de la libération du village - Hommage à Robert Autes.	
DOSSIER : La Rentrée	13
Vie Associative	17
19 ^{ème} édition de l'Escapade - Stage Multisports René Maseglia nous raconte les JO de Londres 2012	
La Communauté Urbaine de Marseille	18
Visite d'Eugène Caselli - Projet de la future antenne de la C.U.M.	
Zoom sur :	19
Pose de 1 ^{ère} Pierre de la future salle des Festivités et de la Culture	
Environnement	20
Reprise des travaux d'assainissement - Forum Énergie - Consigne brûlage domestique et évacuation des déchets verts.	
Travaux - Urbanisme - Sécurité	22
Un été riche en travaux - La ville vous informe sur les risques majeurs.	
Compte Rendu du Conseil Municipal	24
Débat sur la Métropole - Visite du Trésorier Payeur	
À noter	26
Agenda	27
État Civil - Nouveaux Commerces	28
Libre expression Municipale	

Michel Illac

Maire d'Ensuès la Redonne

Vice Président de la Communauté

Urbaine Marseille Provence Métropole

Empreintes - N° 18

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac
DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication
Hôtel de Ville, 15 av. G. Monsabert - 13280 Ensues la Redonne
COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Guillaume Garcia
Marianne Delaforest - Héliène Varre - Martine Mattéi - Sabine Coirre
CONCEPTION RÉALISATION & PHOTOS: Albatros
50, Forum des Cardeurs - Aix en Provence
IMPRESSION: SIRIS - Label Imprim-Vert
Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires



02 Diaporama de la saison estivale



Chaque été, la commune s'engage aux côtés des associations locales, des CIQ et des Sociétés Nautiques pour les accompagner dans l'organisation de leurs animations et de leurs festivités. Ces événements, qui ont tous pour vocation de créer du lien, sont le garant de la convivialité et de la qualité du vivre ensemble qui font la force de notre ville. Preuve en images que notre été fut actif et festif, aussi bien dans nos 5 calanques qu'au boudrome ou sur l'ensemble des terrains de sport. Ce reportage photo vient saluer et remercier l'ensemble des personnes ayant œuvré pour ce bel été ensuénen.



En ce 13 juillet la Société Nautique de Figüères organisait sa traditionnelle soirée paëlla.



L'association Impact développe ses activités avec la zumba.



Un stage de judo a renoué avec la rentrée pour les plus jeunes



Les enfants de Grand Méjean ont eu leur journée de fête grâce au CIQ...



Comme tous les ans le CIQ de la Redonne a organisé la "fête des calanques"



Jeux pour les enfants à la Madrague avec la Société Nautique et le CIQ.



De nombreuses occasions de se distraire avec Droit au Bouchon tout l'été.

Les enfants de Méjean ont eu également leur fête.

En ce 15 Août, paëlla géante avec concours de boule à la Galanque du puits.



Pas de trêve pour la gym dans la nouvelle salle spécialisée

Stage de hand avec le CHER pour les jeunes

L'activité zumba de Masque et Chaussons a pris de l'ampleur cet été



>> Un Projet Éducatif Local pour favoriser une éducation partagée

Afin de préparer le renouvellement du Contrat enfance Jeunesse de la commune avec la CAF, la municipalité a confié en Mai 2011 à Léo Lagrange Animation PACA une mission de diagnostic, qui s'est poursuivie par l'élaboration et la rédaction du Projet Éducatif Local de la ville (PEL). Pour cela, une démarche de concertation avec les acteurs éducatifs de la commune qu'ils soient associatifs, élus, cadres et techniciens municipaux, membres de l'éducation nationale, parents, enfants et jeunes a été lancée à partir de groupes de travail autour de 4 thématiques (jeunesse, culture, sport, éducation). Cette démarche a permis de confronter les idées et d'envisager la rédaction d'un projet éducatif local. Le PEL est un élément du développement local qui, en instaurant la culture de projet, permet de repenser collectivement la question éducative et de proposer des stratégies innovantes pour réaliser un

véritable projet d'éducation transversal et partagé.

Ainsi, le 4 juin, Mme Porzio de Léo Lagrange a présenté à l'ensemble des membres des différents groupes de travail le PEL d'Ensues la redonne. L'ensemble des objectifs et actions de ce projet sont portés par nos valeurs partagées, à savoir :

- Laïcité
- Citoyenneté
- Solidarité
- Mixité

Et les orientations qui ont été retenues sont les suivantes :

- Préparer les Citoyens de demain et développer l'apprentissage du vivre ensemble et de la responsabilité
- Contribuer à l'éducation de tous en favorisant la multiplicité des expériences d'apprentissage.
- Mettre en place une dynamique éducative collective.

>> Le CNAS s'est réuni à Ensues

Un événement de dimension départementale s'est déroulé sur notre commune avec la tenue des rencontres annuelles du CNAS (Comité National d'action Sociale). Cet organisme permet aux collectivités locales la mise en place d'une politique d'action sociale pour son personnel. Il offre, entre autre, des prestations de type CESU, des chèques lires ou des prestations lors des événements familiaux.

L'ensemble des délégués CNAS, de notre Sud Est dont Michèle Biot, correspondante de notre commune, s'étaient réunis pour l'occasion afin d'établir le bilan de l'année et les perspectives à venir pour 2013. Une belle réunion de travail de ces bénévoles qui méritait d'être soulignée.



- Permettre à chaque jeune d'identifier les acteurs permettant de construire son parcours éducatif.

- Promouvoir l'innovation en éducation pour s'adapter aux besoins des jeunes
- Porter une attention particulière aux publics fragilisés.

La réussite de ce projet passe essentiellement par notre capacité à continuer à échanger des idées, à construire des actions, à trouver des compromis pour l'équilibre et le respect de tous, et surtout à maintenir la dynamique collective engagée. C'est pourquoi, le 24 Septembre, une réunion est programmée pour organiser la mise en œuvre des objectifs définies avec l'ensemble des participants des groupes de travail thématique. La dynamique est lancée et nous vous tiendrons prochainement informés des suites qui seront données à cette grande réflexion collective destinée à accompagner au mieux les jeunes de 0 à 18 ans de notre commune dans leur parcours éducatif.

>> Inscription au spectacle et au colis des seniors

La période d'inscription est programmée du lundi 19 novembre au mardi 4 décembre dernier délai au CCAS. Le spectacle de Noël aura lieu le vendredi 7 décembre 2012 au gymnase à partir de 14 heures. Comme chaque année, une collation sera servie et les colis seront distribués à la fin du spectacle. Petit rappel sur les conditions d'inscription :

- Pour assister au spectacle : être âgé de 60 ans dans l'année 2012, et résider sur la commune. Votre conjoint(e) est cordialement invité quel que soit son âge.
- Les conditions d'inscription pour le colis sont les suivantes : être âgé de 65 ans dans l'année 2012 et résider sur la commune.

>> Des ateliers pour construire un tremplin vers l'Emploi

Alors que notre pays vient de franchir la barre des 3 millions de demandeurs d'emploi, toute initiative même à l'échelle communale apparaît essentielle. C'est pourquoi, la Municipalité, en partenariat avec le Défi pour l'emploi, a choisi de mener une action ciblée en faveur des demandeurs d'emploi de la commune. Ainsi, du 24 au 28 septembre, se sont déroulés des ateliers (entièrement gratuits) ayant pour objet l'aide à la recherche d'emploi. Huit stagiaires concernés ont pu aborder différents thèmes comme l'identification des freins à l'emploi, l'utilisation des bons outils de recherche, la communication par l'image, ou la simulation d'entretien d'embauche par des chefs d'entreprise... "Une semaine riche en rencontres et en apprentissage, qui nous l'espérons va permettre à ces personnes d'ouvrir avec plus de maîtrise les portes du monde du travail" nous déclare Martine Matteï adjointe au social et à l'emploi.



>> Ne manquez pas le Téléthon 2012 !

Cette année et à titre exceptionnel le Téléthon 2012 se déroulera le second week-end de décembre pour ne pas gêner l'organisation du Sidaction le week-end précédent. Afin de réunir un maximum de dons à l'occasion de cette grande journée de solidarité nationale, un grand loto vous est proposé le dimanche 9 décembre au gymnase. Comme tous les ans, les entreprises, les commerces ainsi que le secteur associatif de la Côte bleue pourront prendre part à cette manifestation par le biais de dons en nature qui vous seront offerts comme lots. De plus, cette année marquera le grand retour des sapeurs-pompiers d'Ensues comme acteur de la manifestation.

En effet, après 2004 et 2008, nos soldats du Feu se mobilisent une nouvelle fois cette année en organisant le défi "COTE D'AZUR COTE BLEUE". Le 7 décembre 2012, une douzaine d'entre eux partiront de la ville de Nice pour rejoindre Ensues la Redonne en VTT dans le but de récolter le maximum de dons tout au long de leur parcours. Si vous êtes sportif et que ce défi vous tente, vous pouvez rejoindre l'équipe des pompiers afin de participer à cette magnifique aventure. Pour toute information vous pouvez joindre le CCAS au 04 42 44 88 92.

Information sur les Séjours Hiver

Pendant les vacances d'hiver 2013 (entre le 16 février et le 4 mars) les Centres de Loisirs vont proposer à vos enfants 2 séjours qui permettront à une cinquantaine d'enfants d'aller s'éclater dans la poudreuse. Les 6-12 ans partiront au Glaizil (Alpes de Haute Provence) dans le massif des Ecrins. Plus précisément au sein de la "Tuile aux Loups", structure dans laquelle bien évidemment ils s'adonneront au ski, mais surtout découvriront le chien de traîneau, la création d'un igloo ou encore une journée trappeur. Les ados partiront eux aussi vers une destination inédite, Bramans en Savoie, une station de ski familiale et dynamique. Les nouveautés de ce séjour concernent la pratique du snowboard et l'initiation au Quad sur Neige !

>> Le Marché de la restauration collective évolue

Le marché de restauration concernant les écoles, les centres de loisirs, la crèche, le portage de repas a été renouvelé au 1^{er} Septembre.

4 Prestataires ont proposé une offre, et après analyse de chacune d'entre elles, la municipalité a confié la prestation à Multi restauration.

Pour améliorer la qualité des repas, un coût supplémentaire de 48 000 € par an a été engagé, ce qui permet :

- la présence d'un agent supplémentaire dans la confection des repas,
- l'augmentation des grammages pour les repas du centre de loisirs,
- la prise en charge de la confection des repas des pompiers, mais également la mise en place d'un Comité de Restauration sur la crèche, le CCAS (pour le portage) et le centre de loisirs afin de définir les menus et les besoins.

Tous les éléments sont ainsi réunis, pour proposer des repas de qualité à nos enfants et personnes âgées, alors Bon appétit !!





>> Un été très animé pour nos Centre de loisirs.

Le Centre de Loisirs enfants toujours aussi dynamique !

Cet été, le Centre Aéré s'est partagé entre nos deux écoles pour permettre la réalisation de travaux de mises aux normes au sein de l'école maternelle puis de l'école élémentaire. Cette contrainte n'a aucunement perturbé, ni la richesse, ni le succès des activités proposées. Le mois de juillet était placé sous les ordres du capitaine "Jack Hartness". Ainsi, les enfants ont vogué dans l'espace intersidéral et pris part à diverses activités comme les classiques journées à Magicland et à Speedwater ou encore la pratique de la bouée tractée et du tir à l'arc. La confection d'un radeau a été le fil rouge du mois et celui-ci a même réussi sa mise à l'eau. Ce navire, construit entièrement en matière recyclable, a effectué plusieurs traversées entre le solarium de la Redonne et la plage de la Dugue !

Le séjour a aussi été une réussite. Les 6-12 ans sont partis une semaine sous le soleil et le calme d'Annelle dans les Alpes. Ils ont ainsi eu la possibilité de découvrir le rafting, l'équitation ou encore les randonnées du coin tout en profitant de la piscine et des diverses activités proposées par l'équipe d'animation.



Est né de ce séjour un clip vidéo tourné par les enfants et diffusé aux parents lors du retour. Le mois d'août était placé sous le signe des supers héros qui ont passé leurs vacances à déjouer les mauvais plans de la terrible "Énigma". Ils ont ainsi pu profiter d'initiation au tir à l'arc, des joies de Magicland sans oublier les sorties plages ou encore la piscine hors sol toute neuve mise à la disposition du Centre. Au total, ce sont de nombreux enfants qui ont pu reprendre les chemins de l'école avec de jolis souvenirs plein la tête. Le Centre a accueilli en moyenne 94 enfants par jour en juillet et 51 enfants par jour en août.

Le Centre de Loisirs ados à l'assaut de la Capitale !



Basé à la Maison Pour Tous, sous la direction de Jean-David Wilms, les ados n'ont pas chômé non plus ! Entre mini séjour, stage de sauvetage côtier à la plage de La Couronne, initiation au Stand up Paddle, sortie à l'île de Port Cros, projet de clip vidéo, journée à l'Aqualand de Saint Cyr sur Mer ou encore visite d'Aix en Provence et de son patrimoine culturel, il y en avait pour tous les goûts. Sans oublier aussi les soirées barbecues proposées autour

d'une thématique différente toutes les semaines ainsi que les retransmissions des matchs de l'Euro 2012 et une sortie au Stade Vélodrome pour voir l'OM en Europa League. Grande réussite aussi pour le séjour qui s'est déroulé à Paris. Grande première sur notre commune ! Une vingtaine de jeunes ont ainsi arpenté notre Capitale. Au menu de nos touristes, du théâtre comique, la visite de la Tour Eiffel, une sortie au Grand Rex, de quoi découvrir ou redécouvrir la richesse culturelle parisienne.

C'est la rentrée, mais c'est aussi l'occasion de faire connaissance, si ce n'est fait avec Jean-David Wilms, nouveau Directeur du Centre Ados d'Ensues La Redonne.



Agé de 31 ans, il est titulaire du BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport), diplôme de professionnel de l'animation. Il a commencé en tant

que médiateur dans un Collège puis a poursuivi son parcours en tant que directeur du Pôle Jeunesse d'Entressens jusqu'en Février 2011.

Depuis sa prise de fonction à Ensues, il propose un accueil pendant les vacances scolaires, et définit le contenu des séjours ados ski & été avec succès. C'est à son initiative et sous sa direction, par exemple, que le dernier séjour été a permis à une vingtaine d'ados d'arpenter les grands boulevards de Paris et de partir à la découverte de sa richesse culturelle. À la rentrée, il propose un renforcement de l'accueil tous les mercredis et samedis après-midi sous diverses thématiques. À venir : atelier cuisine "Top Chef", sortie à la foire de Marseille, tournoi de poker, projet scientifique et pyrotechnique et initiation aux jeux de stratégies.

Saluons son arrivée sur la commune et pour plus d'informations sur les inscriptions et les programmes, nous vous invitons à le rencontrer à la Maison Pour Tous, en appelant au 04 42 45 92 14 ou en vous rendant sur la page Facebook du Pôle Jeunesse d'Ensues.

*Pour tous renseignements :
04 42 44 80 95*



Mme Hélène Varre adjointe à l'éducation, enfance, jeunesse nous présente le projet du futur centre de loisirs :

"Il n'y a aucun doute sur le fait que ce futur centre de loisirs est très attendu par tous et toutes. En effet, les enfants sont toujours très surpris quand ils découvrent qu'ils vont passer leur temps de loisirs, dans leur salle de classe !! Un petit nombre peut même être retissant à fréquenter le centre de loisirs à cause de cela dans un premier temps ! Puis du côté des professionnels de l'animation, du personnel technique et du corps enseignant, il est très difficile de partager un même lieu pour une utilisation totalement différente, sans compter toute la logistique et les coûts que cela engendre.

Tout ce monde attend donc avec impatience ce nouvel équipement pour travailler dans des conditions optimales qui permettront un développement de la qualité d'offre de loisirs enfants. Ce que souhaitait également l'équipe municipale était de favoriser et dynamiser les échanges intergénérationnels, d'où l'idée de créer un parc aux abords du centre de loisirs dans lequel, enfants, jeunes, adultes, seniors pourront se détendre, balader, ou pratiquer une activité sportive. Et surprise ! Vous verrez que ce projet comporte un élément très attendu par nos jeunes : un skate parc ! Je conclurais sur la méthode de travail qui me tient à cœur : l'ensemble des étapes de la rédaction du programme a été fait en étroite collaboration avec les élus ainsi que les futurs utilisateurs (personnel municipal) puis systématiquement partagés lors de commissions extra-municipales. Cette concertation sera maintenue jusqu'à l'ouverture du centre !

D'ailleurs, nous vous invitons à découvrir et à donner votre avis sur le projet à l'occasion de la réunion publique du 16 octobre en Mairie. Par la suite, le travail sur la conception des premières esquisses pourra commencer et nous espérons vous en rendre compte dès la fin de l'année.

En tant que chef de projet dans ma vie professionnelle, je sais par expérience qu'une des clés de réussite d'un projet est de surtout ne pas l'imposer mais le faire partager, et obtenir l'adhésion de tous."



Terrain Parc situé en zone NL (zone naturelle littorale) = 6000 m2

Terrain CLSH situé en zone UEP = 3000 m2 environ

Terrain Parc (skatepark) situé en zone UEP = 2500 m2 environ

>> Nouveau Centre de Loisirs : un point sur les avancées du projet

Un projet partagé avec le personnel municipal

Durant la période estivale, l'équipe projet du futur centre de loisirs n'a pas pris de vacances bien au contraire !! Dans un premier temps, personnel et élus ont visité des centres de loisirs pour entendre le retour d'expériences des utilisateurs.

Puis assisté par Mme Duplan de la société Berim, le programme s'est construit, modifié, complété au gré des échanges mais en gardant comme objectif 1^{er} : répondre aux attentes des futurs utilisateurs.

Un projet concerté en commission extra-municipale

Ce programme a ainsi été présenté et discuté à la commission extra-municipale du 09 juillet 2012 en présence des élus de la majorité et des minorités, du personnel et de personnes qualifiées. (Vous en trouverez le compte-rendu sur le site de la ville dans la rubrique "Votre Mairie")

Le centre sera organisé autour d'une grande salle polyvalente. De là, les enfants pourront se retrouver dans leurs salles de jeux par tranche d'âges ou dans des salles d'activités dédiées (une de cuisine et une d'arts plastique). Il est également prévu une salle modulable (selon le nombre d'enfants) accessible directement par l'extérieur et à côté de sanitaire (eux aussi accessibles par l'extérieur). Cette disposition permettra aux associations en lien avec l'enfance et en accord avec l'équipe du centre de loisirs d'utiliser cette salle en dehors des temps scolaires et périscolaires. On retrouvera également, sanitaires, dortoirs, rangement et pôle administratif. De plus, une zone extérieure clôturée sera aménagée avec la zone piscine et jeux d'eau, une cour, un préau, un potager et un espace jeux.

Un parc de Loisirs et un skate park à proximité du Centre

La seconde étape a consisté à définir le besoin du parc intergénérationnel qui devra favoriser les rencontres, tout en permettant de cultiver l'activité physique suivant la forme de chacun (enfants, ados, adultes et seniors).

En tenant compte d'une forte demande des jeunes, nous avons envisagé la création d'un skate park. Pour des raisons techniques et réglementaires, son implantation est envisagée en contrebas des terrains de tennis et à côté du gymnase. Ainsi il sera visible, non clôturé et gratuit pour tous. Evidemment, les jeux d'enfants existants seront déplacés vers le nouveau parc d'agrément.

Quant au parc, ses aménagements, pour correspondre à l'esprit du PLU et des prescriptions de la Loi Littoral devront donc rester d'ordre léger de manière à impacter le moins possible le paysage et l'environnement.

Les aménagements proposés sont donc : un parcours de santé reprenant au mieux les chemins ruraux déjà existants sur site (doté d'installations légères permettant de travailler l'équilibre, la force, la souplesse), une aire de pique-nique et une aire de jeux.

Un calendrier de réalisation pour une ouverture en mars 2014

Nous vous invitons à découvrir et à donner votre avis sur le projet à l'occasion de la réunion publique du 16 octobre. Ensuite, la finalisation des études est prévue en janvier 2013, le choix des entreprises est prévu en janvier 2013, le choix des entreprises est prévu en janvier 2013 pour un chantier d'une durée approximative d'un an.



>> Les mystères de l'oppidum de la Cloche dévoilés

Qui dit troisième week-end de septembre, dit Journées Européennes du Patrimoine. Pour cette 29^{ème} édition, déclinée sur le thème des "patrimoines cachés", près d'une cinquantaine de visiteurs de tout âge avaient répondu présents pour aller arpenter les collines de la Nerthe, accompagnés d'un guide chevronné en la personne de M. Gérard Chevé. Ce passionné de "la petite histoire" de notre région, comme il aime à le dire, leur a fait découvrir une partie de notre héritage assez méconnu à l'occasion d'une randonnée menant à l'Oppidum de la Cloche.

Situé dans la chaîne de la Nerthe, qui sépare l'étang de Berre de la Méditerranée, ce site fortifié est édifié sur une colline calcaire qui culmine à 240 m d'altitude.

Il domine la rive sud de l'étang et la plaine de Marignane. Découvert en 1910, le site a fait l'objet de fouilles ininterrompues depuis plus de 30 ans. Il présente deux phases d'occupation successives ; la première date du III^e siècle av. J.-C. ; il n'en subsiste que des lambeaux de fortifications ainsi qu'une petite aire cultuelle sur le sommet du site, identifiée par des dépôts d'offrandes (objets en bronze). Céramiques et amphores ont été mises à jour et sont exposées au Musée de la Vieille Charité, à Marseille.

La deuxième phase d'occupation correspond à l'édification, à la fin du II^e siècle av. J.-C., d'une agglomération comportant une enceinte munie de tours carrées protégeant de nombreux îlots d'habitation séparés par des ruelles, dont certaines sont en escaliers.

Sur le site, on distingue encore parfaitement une cinquantaine de cases dont certaines sont taillées à même la pente rocheuse.

Le site de la Cloche occupe un lieu privilégié dominant la voie qui conduisait de Marseille à Arles ; il illustre un moment fondamental de l'histoire de la Provence, après la conquête romaine de 124 av. J.-C. Cette période voit le développement territorial de Marseille, alliée des romains, qui lui confient la gestion d'une partie des terres prises aux Salyens. L'influence grecque se renforce alors en Basse-Provence, avant l'implantation romaine qui suit la défaite de Marseille en 49 av. J.-C. et la création de la colonie d'Arles. L'oppidum de la Cloche, détruit en même temps que Marseille, illustre parfaitement cette période charnière.

La 2^{ème} étape de cette randonnée a permis la visite de la chapelle de la Galline au-dessus de l'Estaque, avec un édifice du XI^{ème} siècle, qui est l'un des plus anciens pèlerinages du terroir marseillais. Vers le XIV^{ème} siècle, elle devint même un prieuré, et l'existence d'une charge de prieur se perpétua jusqu'en 1789. Dans ce lieu de dévotion qui pouvait attirer plus d'un millier de personnes, on y dispensait le seul office en provençal, pour le moins surprenant à l'époque puisque cette langue était interdite par l'Église. Ce lieu tient son nom d'une magnifique sculpture en bois datant du Moyen Age et représentant la vierge portant l'enfant Jésus qui tient dans ses mains une poule (galline en provençal et symbole protecteur). Cette statue était portée en procession lors d'un pèlerinage traditionnel, au cours duquel on priait Marie pour que la pluie tombe. Ce pèlerinage connut un immense succès. Il est encore pratiqué de nos jours, et a lieu chaque 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge.

>> Nouveau service : le portage de livres à domicile

Dans le but de garantir un accès à la culture pour tous, la Municipalité s'apprête à mettre en place la possibilité d'un portage de documents à domicile assurée par l'équipe de la Bibliothèque Elisabeth Badinter. L'objectif de ce nouveau service est de rendre le service de bibliothèque accessible à tous. Notre équipe municipale avait inscrit ce principe dans son programme en 2008. L'idée a fait son chemin et sa mise en place sera proposée à compter du 2 novembre. Cela nécessitait dans un 1^{er} temps une étude auprès des publics potentiellement concernés.

Ainsi, la Médiathèque municipale et le CCAS ont conjointement réalisé une enquête parmi leurs usagers. D'ores et déjà une première liste de bénéficiaires a été établie. Cette liste évoluera dans le temps en fonction des besoins constatés.

La durée de prêts des documents sera allongée à un mois, au lieu des 21 jours habituellement consentis aux autres usagers. Ce service vise à permettre aux personnes de tous âges qui sont dans l'incapacité temporaire ou durable de se rendre dans les locaux de la Médiathèque de bénéficier de la possibilité d'emprunter des livres mais aussi des livres à gros caractères, des livres audio, des magazines, des CD, des DVD... En s'appuyant sur un questionnaire permettant de mieux approcher les besoins des lecteurs,

la Médiathèque préparera une sélection d'ouvrages qui sera proposée aux bénéficiaires de ce service gratuit, sous réserve d'inscription préalable à la Médiathèque. Un agent de la Médiathèque se chargera, une fois par mois, d'organiser l'acheminement et le retour des ouvrages, et favorisera un lien vers l'extérieur, une opportunité d'échanges, avec l'occasion, chaque mois, d'avoir des discussions passionnantes sur différentes lectures. Ce projet se veut exemplaire en matière de développement du lien social.

Alors, si vous aussi vous souhaitez bénéficier de cette prestation entièrement gratuite ou si vous connaissez une personne susceptible d'être intéressée, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe de la Médiathèque sur place ou au 04 42 45 72 87



>> À la découverte de l'âme bouillonnante du Brésil !

Le temps d'une soirée, le gymnase d'Ensuès avait des airs de Copacabana et vibré aux accents des musiques et danses des différentes régions du Brésil. En effet en ce 30 juin, pour fêter la fin d'année scolaire et l'arrivée de l'été, le service Culture de la Municipalité proposait une escale vers un monde d'évasion, de rêve et de convivialité lors d'un dîner-spectacle où la formidable troupe du Power Bossa Do Brasil est venue interpréter le riche répertoire musical brésilien dans une véritable parade de couleurs, de danses et de musiques, tant modernes que traditionnelles.

C'est ainsi que le dîner et le spectacle se sont synchronisés dans un défilé gourmand puis visuel, allant crescendo de la Caïpiroska jusqu'à son paroxysme avec le grand carnaval de Rio et la participation du public, venu nombreux pour admirer ces formidables artistes et ces magnifiques danseuses.

Cette chaleureuse initiative doit sa réussite à l'importante implication des agents municipaux et des élus qui ont permis son déroulement dans les meilleures conditions possibles pour le plus grand plaisir des convives.



>> Chaudes ambiances pour le bal du 13 juillet

Décidément, le bal du 13 juillet a la côte sur notre commune. La formule "bal et sardinade offerte" lancée l'an dernier confirme sa popularité avec plus de 400 participants cette année. Le parvis de l'hôtel de ville avait pris des allures de fête le bal du 13 juillet proposant une ambiance musicale et festive très rythmée. Les bénévoles du Comité Feux et Forêt étaient aux fourneaux, se plaisant pour une fois à attiser les braises pour assurer la cuisson de succulentes sardines. Une buvette et un espace de restauration sucrée complétaient le dispositif.

Sur le podium, l'équipe d'Éric Parker et ses danseuses assuraient le show sur écran géant, enchaînant les sélections musicales, allant de la disco, à la chanson française et internationale, en passant par le rock, et permettant à toutes les générations de se déhancher. Des canons à confettis et un jeu de laser ont fait le bonheur des enfants... mais aussi des grands. Cette boîte de nuit à ciel ouvert a permis aux plus motivés de prolonger la fête dans la bonne humeur jusqu'à 2 h du matin.



>> Un atelier cuisine pour les gourmands

Vous envisagez les "Master Chef", vous rêvez d'organiser "un dîner presque parfait" pour vos amis, mais pour vous jusqu'ici c'est plutôt "cauchemar en cuisine" ? Pas de panique, la municipalité d'Ensuès vient à votre secours avec son traditionnel cours de cuisine automnal programmé pour le samedi 17 novembre au matin. Après le succès des cours sur les verrines apéritives, les macarons ou encore la préparation du foie gras, nous vous proposons un nouveau rendez-vous gourmand aux mille saveurs.

Venez mijoter des spécialités orientales, assisté par un cuisinier professionnel qui vous enseignera ses techniques et vous prodiguera de bons conseils pour

régaler toute votre petite famille. N'hésitez pas à vous connecter sur le site internet de la Ville (www.mairie-ensues.fr) pour plus de renseignements.

Renseignements et réservations obligatoires auprès de Laurence au 04 42 44 88 88 (attention : places limitées à 10 participants.) Tarif : 30 € / participant.





>> Souvenons nous de nos anciens puits...

S'intéresser aux puits est une manière de mieux comprendre une partie de l'histoire de notre commune. En effet l'enjeu de l'eau, qui est toujours d'actualité, était déjà présent au début de la création du village car l'économie paysanne en dépendait... Il fallait approvisionner les champs de culture et les "cochonnières" qui étaient en nombre sur nos terres. À l'époque nous n'étions pas reliés aux réseaux classiques, la solution d'approvisionnement se trouvait dans les puits communaux, les puits privés des particuliers ou encore le bassin de Ricaud qui se situe dans la zone des Aiguilles au croisement de Châteauneuf les Martigues, Laure et Ensues la Redonne.

«L'eau était source de conflit»

À partir de 1928, on s'alimentait aussi par le Canal de Provence qui desservait le bassin du Rove et de notre commune. Ce besoin était source de conflit car en Été "l'aygadier" Rovenains ouvrait sa vanne et fermait celle d'Ensues pour bénéficier de l'eau qui était très précieuse... Et bien entendu "l'aygadier" de notre village lui rendait la pareille dans la journée ou le lendemain ! Même "chamaillerie" en hiver pour lutter contre le gel de la vanne... En 1924, pendant une période de grande sécheresse, l'adjoint au Maire du canton de l'époque avait même donné un seau d'eau à chaque ménage ! Ce n'est qu'en 1964 que l'on se raccorda au système de Carry Le Rouet.

« À l'heure actuelle ces puits existent encore chez des particuliers... »

Il existait donc plusieurs puits communaux situés au début du Chemin du Vieux Jas, à la patte d'oie de l'avenue du Général Monsabert, en face de la rue des Poilus et celui dont maintenant la rue porte son nom Chemin du Puits. Les habitants de la commune venaient s'y réapprovisionner principalement sur la placette en face de la rue des Poilus où une grande roue métallique servait de pompe pour remonter le précieux liquide. Devenue cœur du village, cette placette comprenait une boucherie et "Le Cercle", salle des fêtes de l'époque, où des mariages y ont été

célébré dont celui d'Emile Ricaud qui nous a comté ses souvenirs.

Heureusement la commune n'était pas totalement isolée et un camion bleu et blanc "Glacières de la Méditerranée" venait vendre des pains de glaces aux habitants. Ce qui permettait de tenir en cas d'urgence.

À l'heure actuelle ces puits existent encore chez des particuliers, certains en ont même à l'intérieur de leurs maisons ! Les puits communaux du chemin du Puits et de l'avenue du Général Monsabert sont encore visibles mais ne fonctionnent plus. Sur l'ancienne placette en bas de la rue des Poilus le puits a disparu lors de la construction de la route pour laisser place à une fontaine... qui fonctionne toujours !





>> Visite du Sous Prefet

L'arrondissement d'Istres a un nouveau sous-préfet, M. Simon Babre, 35 ans, qui a pris officiellement ses fonctions le 25 mai 2012. Il nous a fait l'honneur de venir découvrir notre commune en compagnie de M. le Maire Michel Illac et de son 1^{er} adjoint Frédéric Ounanian. Plusieurs dossiers spécifiques à Ensuès la Redonne ont été abordés. Ainsi, le point a été fait par rapport à l'obligation de la commune de se mettre progressivement en conformité par rapport à la loi SRU sur le plan du logement. La future zone de logement des Coullins lui a été présentée au même titre que les projets de logements sur le secteur des Rompides et notamment l'aménagement futur du terrain de l'ancienne caserne. M. le sous-préfet a également pris connaissance sur le terrain du projet du futur Centre de Loisirs de notre commune, programmé à proximité de l'école

élémentaire, projet sur lequel une participation de l'État en termes de subventions est fortement envisagée.

"une attention certaine pour le développement économique..."

Attentif au développement économique de notre territoire, M. Babre a pu aussi s'informer de l'état d'avancement de la future Zone d'Activité Economique des Aiguilles et se rendre compte sur site de l'ampleur du projet.

Sur le plan de la sécurité, des engagements ont été pris par rapport à la signature prochaine d'une convention de coordination entre la Police Municipale d'Ensuès et la Gendarmerie de Carry qui aura pour objectifs de déterminer les modalités selon lesquelles les interventions de la Police Municipale sont coordonnées avec celles de la gendarmerie nationale. Ce fut aussi l'occasion pour lui de découvrir la beauté et la spécificité de nos calanques

ainsi que l'organisation mise en place par rapport au contrôle d'accès aux calanques en saison estivale. Le dispositif de vidéo-protection qui sera prochainement mis en place aux 2 entrées de ville de la commune lui a été présenté.

"un intérêt pour les dispositifs de sécurité..."

Divers points ont été abordés en clôture de cette première visite comme l'adhésion de notre commune au syndicat mixte des gens du voyage qui prévoit la création d'une aire d'accueil des gens du voyage de 45 places commune à Carry-le- Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Ensuès-la-Redonne, Gignac-la-Nerthe et Sausset-les- Pins. Au final, au-delà de la découverte de la commune pour le nouveau sous-préfet, cette visite a permis de faire un large tour d'horizon des atouts de notre commune, mais aussi des problématiques à résoudre pour l'avenir.

>> Intronisation du nouveau curé de la Paroisse St Maur

C'est avec une émotion certaine que la passation entre le Père Michel et le nouveau curé de la paroisse, le prêtre René CHAVENT, s'est déroulée en ce dimanche de mi-septembre en présence de Monsieur le Maire accompagné de son épouse et de sa fille, de nombreux paroissiens et du jeune prêtre natif de notre commune, Damien.

Une cérémonie pleine de symboles et de rites, la passation de la clé de la porte de l'église, un sacré patrimoine, certainement la plus ancienne et la plus grande de la commune... Car rappelons-le l'église St Maur date de 1836, la passation de la clé du tabernacle, du fauteuil, du confessionnal, des livres... En fait une vraie prise de fonctions et des lieux. Le père Michel en profitait pour dire combien ses 16 années passées ont été riches sur notre commune, appréciant"... La convivialité et la vie de cette ville qui n'est pas une ville..."

S'excusant et demandant pardon pour ses retards bien souvent car pris sur les autres paroisses de Carry Le Rouet, Sausset les Pins et la Couronne/Carro en même temps. C'est dans ces seules 3 paroisses qu'il va dorénavant assurer ses missions en attendant une autre affectation très prochainement.

Le père CHAVENT était présenté, né en Tunisie, âgé de 66 ans, ordonné prêtre en 1998, il nous vient de Calas-Cabriès où il avait atterri fuyant sa dernière région du Nord pour des problèmes de santé. Il a profité de cet été pour utiliser ses capacités de bon bricoleur pour aménager l'appartement du presbytère dans lequel il va désormais vivre.

Il faut noter qu'il est le 22^{ème} curé que va connaître notre paroisse et c'est avec beaucoup de satisfaction qu'il vient d'être nommé par Monseigneur DUFOUR en date du 1^{er} septembre.

Le Père Michel était remercié par Nicole Abelon au nom de l'association Abé Mandine, honorant celui qui avait pendant 16 ans partagé de nombreuses actions de solidarité locales et internationales, notamment celle pour les enfants de la Casamance, région du sud du Sénégal... La cérémonie se terminait par une collation conviviale sur le parvis de l'église qui bénéficiait d'un temps magnifique où douceur et soleil étaient au rendez-vous.





>> Il y a 68 ans, Ensues fêtait sa Libération

Le débarquement en Provence des forces alliées qui a eu lieu le 15 août 1944 s'est poursuivi par une vaste opération militaire menée par les Alliés sur Marseille et Toulon. C'est dans ce cadre, que notre village fut libéré il y a 68 ans, occasionnant d'âpres combats mais aussi des scènes de joies. En hommage au souvenir de tous ceux qui ont combattu le nazisme parfois au sacrifice de leur vie, la Fête de la

Libération garde encore tout son sens. Elle nous rappelle chaque année à notre devoir de mémoire. Pour ne pas oublier, un cortège, composé d'anciens combattants, d'élus, de sapeurs-pompiers, de la police municipale, et du comité communal des feux et forêts ainsi que d'ensuéennens, a défilé dans les rues du village. La cérémonie s'est conclue par un apéritif fort apprécié au foyer socioculturel.

>> Cérémonie du 14 juillet

Pour la Fête Nationale, la traditionnelle fanfare a reçu le renfort d'une compagnie de jeunes majorettes afin d'assurer le défilé du 14 juillet qui a réuni élus, anciens combattants, sapeurs-pompiers, Comité Feux et citoyens d'Ensues lors de la traversée du village.



>> En 2013, la commune va fêter ses 80 ans : Appel à participation

En vue de la préparation des 80 ans de la commune l'an prochain (la date anniversaire sera plus précisément le 16 mai 2013), la Municipalité d'Ensues la Redonne vous propose de fouiller dans vos archives personnelles et de participer directement ou indirectement à cet événement. En effet, toute personne disposant de documents (photos, tracts, manuscrits, objets, affiches, films...) sur la vie des Ensuéennens peut faire la démarche de prêter temporairement ses archives

personnelles dans le cadre de cette commémoration.

Les documents pourront être utilisés à l'occasion de différentes manifestations (expositions, conférences, publications) au cours du mois de mai prochain.

Pour cela vous pouvez prendre contact avec la mairie au 04 42 44 88 88 (contact : M. Guillaume Garcia) ou télécharger l'appel à prêt de documentation sur le site de la ville www.mairie-ensues.fr.



>> Hommage à Robert Autès : Symbole éternel pour nos sapeurs-pompiers

À l'heure où nous écrivons ces lignes, un pompier volontaire, le sous-officier Yvan Vignaroli, vient de mourir écrasé par une poutre dans l'incendie d'un entrepôt à Aix. Parallèlement, cela fait déjà 11 ans que Robert Autès nous a quitté lors de ce terrible accident alors qu'il combattait un incendie important aux portes de Vitrolles. Ces amis, ces collègues pompiers et sa famille en présence des élus se souviennent



en ce premier week-end de juillet. Ils se recueillent sur les deux stèles érigées en son honneur sur le lieu de l'accident et sur le haut Vitrolles, un moment qui nous rappelle à tous combien le rôle de nos sapeurs pompiers est important et qu'ils donnent sans compter parfois hélas au péril de leur vie. Notre Maire accompagné de Marcel Turchiuli adjoint à la sécurité assistaient à cette cérémonie.



La Rentrée

"La concertation sur la refondation de l'École de la République est en cours"

Au moment où nous écrivons ce journal la concertation sur la refondation de l'École de la République est en cours. Débats nationaux, ateliers, groupes de travail, débats régionaux... autant d'espaces de travail qui aboutiront à un rapport final "refondons l'école" qui sera rendu courant octobre. Rappelons qu'il s'agit de la dernière année sous l'ancienne méthode "Luc Chatel" celle d'une Éducation Nationale qui souffre de nombreuses suppressions de postes et rythmée par des réformes successives. Aujourd'hui des engagements sont pris pour inverser la vapeur avec notamment 60 000 postes qui devraient être créés au fil des prochaines années. Dès cette rentrée des premières décisions sont prises avec plus de 10 000 postes injectés en donnant priorité aux établissements des quartiers en difficulté où l'échec scolaire y est important. Certes il restera à convaincre les jeunes étudiants de s'orienter vers le métier d'enseignant qui a souffert de ce mal-être généré par la fonte des moyens. Les convaincre certes et surtout les motiver. En effet créer 60 000 postes revient à doubler le nombre de recrutements pour à la fois assurer tous les remplacements de départs à la retraite et la création de postes nécessaires pour une meilleure qualité de l'éducation. La concertation sur les rythmes scolaires tant attendue est en cours jusqu'à la

mi-octobre, à Ensùès, nous y participerons de façon constructive avec les parents d'élèves dans les instances qui nous seront proposées. Chacun sait que ce ne sera pas facile de répondre à l'ensemble des demandes de tous les acteurs et partenaires de l'école. Ce qui est sûr est que la semaine des 4,5 jours pointe son nez et que la qualité de formation et l'augmentation du temps scolaire sont les deux axes de travail à ne pas perdre de vue. Pour l'école élémentaire il faudra peut-être choisir entre le travail le mercredi matin et le samedi matin, entre la pause importante de mi-semaine pour les enfants et le week-end prolongé demandé par une majorité des familles. Voilà une rentrée riche en décisions pour préparer l'Avenir de nos enfants sans oublier l'augmentation de 25 % de la prime de rentrée scolaire qui a été bien accueillie. Dans ce dossier vous pourrez constater que la municipalité a mis les bouchées doubles cet été pour que la rentrée de tous, du plus jeune au plus ancien, retrouve des équipements améliorés pour le confort de tous.

Michel ILLAC
Maire d'Ensùès La Redonne
Vice Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole



"Des effectifs relativement stables depuis plusieurs années pour nos deux écoles alors que le nombre de logements augmente régulièrement, un signe d'une sédentarisation de nos familles qui s'installent durablement."

ÉFFECTIFS DE LA CRÈCHE

- Section des Bébés : 15
- Section des Moyens : 16
- Section des Grands : 22

Soit un total de 53 inscrits
auxquels s'ajoutent 6 inscrits occasionnels

Calendrier des vacances scolaires 2012/2013

- Toussaint** : Du Samedi 22 octobre au Lundi 03 novembre
Noël : Du Samedi 17 décembre au Mardi 03 janvier
Hiver : Du Samedi 25 février au Lundi 12 Mars
Printemps : Du Samedi 21 avril au Lundi 07 Mai
Été : À partir du Jeudi 05 Juillet

Nouveauté de cette rentrée, les élèves de classe de CE2 se sont vus remettre un dictionnaire par la Municipalité représentée par M. le Maire, accompagné de Me Varre, adjointe à l'éducation et Sébastien Alarcon, conseiller délégué à la Jeunesse.

EFFECTIF DANS LES ÉCOLES

MATERNELLE ARC EN CIEL

Classe Bleue	Mme BARRETTE	29 élèves
Classe orange	Mme PAUL Claude	26 élèves
Classe Jaune	Mme ZORODDU	26 élèves
Classe turquoise	Mme SOLER	23 élèves
Classe rose	Mme LEDOUX	25 élèves
Classe rouge	Mme PAUL Annie	25 élèves
Classe verte	Mme SINISCALCHI	25 élèves

ÉLÉMENTAIRE FRÉDÉRIC MISTRAL

CPA	Mme BONZI	21 élèves
CPB	Mme TIRAN	22 élèves
CPC	Mme JULIEN	21 élèves
CE1A	M. HUS	28 élèves
CE1B	Mme PAYNEAU	26 élèves
CE1/CE2	Mme DEISS	21 élèves
CE2A	Mme OLIVE & M. TRAMIER	26 élèves
CE2B	Mme TRUAU & M. TRAMIER	27 élèves
CM1A	Mme GALLOT	26 élèves
CM1B	Mme POIRRIER	27 élèves
CM1/CM2	Mme LEROY	21 élèves
CM2A	Mme MINI	25 élèves
CM2B	Mme VALERO	25 élèves





C'est dans un réfectoire complètement réhabilité (peintures, plafond, étanchéité, sanitaires) que les élèves de l'école maternelle ont repris leur prises de repas à la cantine tous les midis.



Comme à chaque rentrée, les élèves de CP de l'école élémentaire ont bénéficié d'une demi-journée de sensibilisation à l'utilisation des transports scolaires. Attentifs aux règles de sécurité à respecter.



À l'école élémentaire, les écoliers ont découvert leur nouvelle classe et les 1^{ères} consignes de leur enseignant. C'est reparti pour une nouvelle année scolaire !



Les enfants de la crèche profitent d'un jardin entièrement remanié par la pose d'un nouveau jeu et d'une pelouse synthétique.



Les jeux d'enfants situés derrière le gymnase, qui ont été complètement changés cet été, font de nouveau le bonheur des enfants après la classe.



C'était la rentrée aussi pour le Club des Tamalous qui a repris dans la joie ses bonnes habitudes au foyer socioculturel.

Une fréquentation en hausse pour le Forum des Associations

C'est par une météo clémente, comme sait nous en réserver le mois de septembre, que de nombreux visiteurs ont arpenté les allées de ce forum des associations. Satisfaits de découvrir la pluralité de l'offre d'activités ou de loisirs que proposent les associations de la commune. Le parvis de l'hôtel de ville regroupait en effet 45 associations et chacun pouvait s'informer et échanger avec les responsables et animateurs sur leurs envies d'adhésions ou d'inscriptions pour la nouvelle saison.



Reflète de la vitalité du tissu associatif ensuénien, la matinée a permis à 2 nouvelles structures de découvrir les joies du forum. Il s'agit d'abord de l'association "SLA Aides et Soutien", dont le but est de venir en aide aux personnes atteintes de la Sclérose Latérale Amyotrophique ou maladie de Charcot. En effet, souvent lié à un manque d'information, de nombreuses familles se retrouvent seules confrontées à cette lourde pathologie, ou insuffisamment accompagnées (+ d'infos sur <http://sla-aideetsoutien.fr>). C'était aussi la 1^{ère} participation de "Seventh Sun", junior association qui développe une activité dans l'art audio-visuel amateur.



Vidéo, photo, son, elle développe une approche de la production et s'adresse à tous dès 9 ans. Vous pouvez découvrir certaines réalisations sur leur site Internet (<http://seventh-sun.comxa.com>).

Parallèlement, la matinée fut agrémentée de démonstrations (gym, danse, judo...) et un nouveau stage Multisports était proposé aux parents pour la 2^{ème} année consécutive aux vacances de la Toussaint, initiative portée par 5 associations sportives en collaboration avec la Municipalité. Cette dernière profitait d'ailleurs de l'occasion pour informer les familles sur les programmes de rentrée du Centre de Loisirs et sur quelques projets d'aménagement à venir (sécurisation de la départementale du Vallon de Graffiane, aménagement d'un cheminement piétonnier devant le bar du Centre et sur le chemin des Rompides ou encore la réhabilitation de la Place des Aires).

Ainsi, le forum a confirmé le temps d'une matinée qu'il était bien un lieu unique d'échanges. La dynamique est lancée et nous souhaitons à tous, responsables associatifs et adhérents, une bonne reprise !

Hommage au bénévolat associatif le temps d'une journée

Samedi 8 septembre, 240 bénévoles représentants des associations ont partagé les joies d'un repas commun au boulodrome. Cette initiative offerte par la Municipalité devient ainsi dès sa 2^{ème} année un rendez-vous incontournable de la rentrée. Mohamed Béhairi, adjoint à la vie associative, tenait à rappeler l'importance de cette journée qui permet de favoriser le dialogue et la rencontre entre les bénévoles du monde associatif ensuénien et de lancer ainsi la saison des activités dans une ambiance conviviale. L'occasion pour chacun de s'enrichir de l'activité de l'autre, de se découvrir des points communs, des différences, ou de partager des connaissances, avec comme point commun cet engagement bénévole si important tant il permet de garantir le maintien de la cohésion sociale sur notre commune. Après le repas, nombreuses et nombreux sont ceux qui ont participé à un concours de boules organisé par l'association Droit Au Bouchon, avant de se donner

rendez-vous le lendemain pour le Forum des Associations.



>> 19^{ème} édition pour l'Escapade

Venez vous tester sur le magnifique et exigeant parcours de l'Escapade. La 19^{ème} édition de cette course pédestre (12,5 km) organisée par l'Escapade du Pied en collaboration avec la Municipalité et les associations de la commune se déroulera le dimanche 4 Novembre. Une loterie à partir des numéros de dossards permettra aux participants de gagner de nombreux lots. Comme l'an dernier, une course de marche nordique se déroulera en parallèle avec un départ quelques minutes après celui des coureurs (9h30 au Centre du Village).

Nouveauté cette année, avec une formule "Nordic'Athlon" qui consistera à effectuer le parcours sous la forme de 5km en footing et de 7,5 km en marche nordique. Formulaire à télécharger sur www.mairie-ensues.fr ou inscriptions au 04 42 44 88 88.



>> Un nouveau Stage multi-sports pour la Toussaint

Fort du succès de cette initiative l'an dernier, 5 associations sportives de la commune (le Judo Jujitsu Côte Bleue, le Tennis Club, le club de Hand-ball et les associations Impact et Gym Ensues) renouvellent leur stage multi-sports en partenariat avec la Municipalité. L'objectif est toujours de proposer à vos enfants la découverte de plusieurs disciplines sportives et leur permettre d'avoir une idée plus précise de l'activité qu'ils souhaitent pratiquer, sans pour autant rentrer dans la performance sportive. Chaque activité proposée est encadrée par des animateurs diplômés. Les activités se déroulent de 9h30 à 16h30 au complexe sportif Adrien Ricaud (accueil à partir de 8h et jusqu'à 17h) dans la semaine du 29 octobre au 2 novembre. Pour tous renseignements et inscriptions, merci de prendre contact avec Nicolas Sarde au 06 19 98 52 27, Valérie Salles au 06 15 12 65 95, Romain Pulido au 06 65 26 61 81, Béatrice Alabert au 06 74 51 72 49 ou le Tennis Club au 04 42 45 92 78. Vous retrouvez aussi toute les informations nécessaires sur www.mairie-ensues.fr.



Denis Maseglia, Président du Comité National Olympique et Sportif Français et habitant de notre commune nous fait l'honneur de vous proposer un retour exclusif pour le magazine Empreintes sur les Jeux Olympiques de Londres 2012. Au nom de la Municipalité, nous le remercions vivement de cette attention et nous vous en souhaitons bonne lecture.

Londres 2012 : il y aura un avant et un après

Nelson MANDELA avait dit "qu'organiser les Jeux à Londres serait une chance pour l'humanité". Venant d'une personnalité comme le président sud-africain, ces propos ne pouvaient qu'interpeller. Ils ont certainement ému et influencé quelque membres du CIO. Étaient-ils pour autant bien fondés ? Le slogan des jeux était aussi simple que puissant : "Inspirer une génération".

L'ambition était à la mesure du défi : faire en sorte que ces Jeux influent durablement sur le comportement des Jeunes. On aurait pu penser que se sentiraient seuls concernés les jeunes britanniques, paradoxe s'il en est au pays où sont nés la plupart des sports, en fait c'était à ceux du monde entier que le message s'adressait, rejoignant en cela le propos de Nelson MANDELA. Les jeux sont d'abord faits pour les athlètes, ce sont eux qui assurent la performance sportive et le spectacle qui va avec. C'est l'excellence qui en est l'essence. Mais les athlètes doivent porter un message de paix et de fraternité, ils illustrent le label d'amitié qui les rassemblent. Enfin il se doivent de respecter à la fois la règle et leurs adversaires qui sont aussi leurs partenaires de jeu. C'est pour cela que le CIO a résumé les valeurs de l'olympisme au triptyque : Excellence, Amitié, Respect. Et c'est ce qui me semble avoir été aussi la perception des Français durant ces jeux.

Notre Équipe de France olympique a été excellente, se classant au 7^{ème} rang des nations, elle a déclenché de la sympathie, voire de l'admiration et même de l'amour

chez les Français, elle les a rendus fiers de leurs athlètes et sans doute d'eux-mêmes comme l'ont illustré les nombreuses reprises spontanées de la Marseillaise par les supporters français dans les stades ou au Club France où ils ont été près de 80 000 sur la quinzaine à célébrer leurs champions. Elle a aussi été humble et respectueuse des autres. Elle a, et c'est bien l'essentiel, donné de l'émotion et du rêve et, nous l'espérons tous au niveau des acteurs du mouvement sportif, suscité des vocations.

Ne jamais oublier que chaque champion a été formé dans un club et qu'au-delà du ou des champions qu'il forme ou a formés, le club continue au fil du temps son indéfectible mission de formation humaine et d'épanouissement de chacun. Cette quinzaine londonienne qui représente aussi l'aboutissement de 4 années de travail intense pour les équipes du Comité olympique français, laissera le souvenir d'un pur bonheur pour celles et ceux qui ont eu la chance de la vivre au cœur de l'action. Pour moi qui ai gravi un à un tous les échelons du mouvement sportif français, il est difficile de décrire ce que l'on ressent en étant le chef de la délégation olympique française à ces Jeux si intenses. Je sais seulement que j'ai envie de partager avec celles et ceux qui m'ont permis de le faire, mes parents, mon épouse, mes enfants bien sûr, mais aussi tous mes amis du Cercle de l'aviron de Marseille sis à l'Estaque, quartier de Marseille où je suis né il y a de cela près de 65 ans, ce qui me permet aussi de préciser que je suis Redonnien depuis 1974 ,et très, très, heureux de l'être.

Amitiés à tous les lecteurs et vive le sport Denis MASSEGLIA



>> Visite d'Eugène Caselli

Malgré un agenda fort chargé ces derniers temps avec les visites de ministres à Marseille, le Président de la communauté urbaine de Marseille, Eugène Caselli a accordé une bonne après-midi de travail sur les dossiers de notre commune.

Les dossiers en cours ont été épluchés un à un, leur point d'avancement, les calendriers de réalisation et les engagements budgétaires, ceux déjà actés et ceux qui feront l'objet du budget 2013 que les élus communautaires vont travailler en ce dernier trimestre de l'année.

La place des Aires dont les premiers coups de pioche pour l'enfouissement et la mise en discrétion des réseaux électricité et télécommunication vont démarrer dès cette fin septembre. Les travaux proprement dits de voirie se dérouleront de Février à Août 2013.

Le cheminement piétonnier des Rompides dont quelques retards liés aux études seront vite oubliés avec une période de travaux d'Avril à Septembre 2013 pour la rentrée.

Le rond-point de l'entrée Ouest dont les travaux s'étaleront de décembre 2012 à Août 2013. Rappelons que ces travaux permettront de sécuriser ce carrefour, et aussi de traiter la desserte du centre des équipements de ce secteur, le cimetière communautaire, la salle des fêtes et de la culture, le centre de secours, le stade.

Le parking paysager qui permettra d'alimenter le stationnement du cimetière et de la salle des fêtes a fait débat car il est programmé dans la foulée du rond-point avec la réelle volonté qu'il soit entièrement terminé à l'automne pour l'ouverture de la salle des fêtes et de la culture.

Les aménagements des voiries et desserte du futur programme de logements des Coullins sont programmés pour un démarrage en cette fin d'année 2012

Les travaux d'assainissement qui vont se poursuivre dès ce début octobre pour la finalisation des calanques de la Redonne et de la Madrague, sans oublier l'avenue Miette qui n'était pas programmée et qui a été rajoutée à notre demande pour un démarrage des travaux dans quelques semaines.

L'aménagement du vallon de Graffiane, dont les esquisses sont en cours d'étude dans les services du Conseil général, a pu être bien analysé par une visite de terrain avec le Président et son équipe. Une visite des lieux qui a permis de bien détailler les aspects techniques du traitement de ce secteur, le président rappelant son attachement à développer les pistes cyclables et piétonnes sur le territoire de la communauté urbaine.

Une belle après-midi de travail pour des travaux forts utiles pour notre commune.

Le Projet de future antenne en bonne voie

Nous avons déjà communiqué sur ce projet, aujourd'hui les choses avancent régulièrement. Pour rappel, l'antenne déplacée en limite de notre commune au Rove suite au futur aménagement du parking de la salle des fêtes et du cimetière communautaire va être rapatriée sur Ensues sur le terrain qui jouxte la déchèterie. Ce terrain sera aménagé afin de recevoir à la fois les locaux de l'antenne communautaire et ceux des services techniques municipaux dans un deuxième temps. A ce jour les diverses études réalisées en collaboration avec les services de la communauté urbaine et ceux du Conseil général ont permis de préparer le schéma de desserte de ce nouveau lieu. Une voie avec un dispositif de tourne à gauche sera réalisée depuis le nouveau rond-point et à la demande de la municipalité elle sera équipée de pistes cyclables. La voie d'accès au Val de Ricard et la voie actuelle seront réaménagées pour obtenir les angles de braquage nécessaires aux véhicules qui peuvent être de gros volume pour la desserte de ces deux services. Le programme de réalisation des locaux de l'antenne est en cours de définition, en concertation avec les personnels, notamment en fonction de l'orientation retenue sur le terrain et un maître d'œuvre sera choisi dans les prochains mois. Les travaux sont programmés pour une réalisation qui démarrera au tout début 2014.



>> Salle des Festivités et de la Culture : La 1^{ère} pierre est posée !

Cérémonie hautement symbolique, destinée à marquer le démarrage du chantier de ce futur équipement, Michel ILLAC a posé le samedi 30 juin la première pierre de la Salle des Festivités et de la Culture. Cet équipement polyvalent destiné à accueillir les différentes activités ou manifestations organisées par la Municipalité, les associations et les familles de la commune est programmé pour une mise en service à l'automne 2013.

Bénéficiant d'un financement partagé par l'ensemble des collectivités territoriales et par l'État (hauteur de 77 % du coût global du projet), c'est en présence de M. Guérini, Président du Conseil Général, de M. Caselli, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence

Métropole, de M. Coppola, Vice-Président du Conseil Régional et représentant le Président M. Vauzelle, de M. Babre, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Istres, et de M. Burroni, député de la circonscription, mais aussi des élus de la commune et de nombreux représentants d'associations ainsi que d'habitants de la commune, que la cérémonie s'est déroulée sous un beau soleil.

Ce complexe situé à proximité du nouveau Centre de Secours est composé d'une grande salle polyvalente, d'une salle de convivialité ainsi que d'annexes. Il aura pour vocation d'accueillir des manifestations en tous genres des spectacles, des diffusions cinématographiques, des repas, des congrès mais également des événements familiaux (mariages, baptêmes,

anniversaires). Michel Illac a félicité pour leur soutien l'ensemble des partenaires financiers et a souligné combien leur implication dans ce projet et leur présence démontrait leur engagement sur des valeurs communes que sont l'accès à la culture, la convivialité, et le développement du lien social et du vivre-ensemble. Pour les curieux, une maquette de la salle est visible actuellement dans le hall d'accueil de l'hôtel de ville.





>> Le chantier de l'assainissement des calanques reprend à compter du 1^{er} octobre

Interrompus pendant la période estivale afin que chacun puisse jouir d'un repos bien mérité, les travaux d'assainissement vont reprendre dès le début du mois d'octobre. Les secteurs concernés sont pour la Redonne la place du port et le parking de la gare avec la construction des stations de relevage ST5/ST6 et l'achèvement de la pose des canalisations à l'entrée du chemin du Prébaire (entre le 22 octobre et le 2 novembre), au niveau de la montée Lafon (entre le 3 et le 15 octobre), et sur le Chemin de la Gare (entre le 3 et le 20 octobre).

Sur le secteur de la Madrague de Gignac la pose des canalisations dans le chemin de la Madrague (entre le 3 octobre et le 20 novembre), le chemin de la Calanque du Puits jusqu'à la barrière d'entrée (entre le 22 octobre et le 16 novembre), limite du domaine public et

>> Raccordement à l'assainissement collectif, comment ça se passe

Vous êtes nombreux à questionner nos services et ceux de la communauté urbaine sur les règles de raccordement au réseau d'assainissement collectif. Nous rappelons que le raccordement doit être réalisé dans les deux ans qui suivent la réception des travaux du réseau général permettant ce raccordement pour les propriétaires situés dans les zones définies au PLU de 2007. Ce délai de deux ans est déterminé par un courrier qui est envoyé à tous les propriétaires qui sont dans ce cas dès que le réseau est opérationnel.

l'impasse des Cigales (entre le 5 et le 20 novembre) sera réalisée.

La connexion des réseaux posés au printemps sera effectuée.

La circulation sera interrompue sur ces voies de 8h à 17h en semaine, mais restera libre entre ces horaires, ainsi que le samedi, dimanche et jours fériés. Une circulation alternée sera mise en place avec feu tricolore à chaque fois que la largeur de la chaussée le permettra. Ces dates sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction de l'évolution du chantier.

Nous vous prions à nouveau de nous excuser pour les désagréments occasionnés pendant la durée de ces travaux et nous vous assurons que tout sera mis en œuvre pour les minimiser. Tout devrait être terminé pour fin novembre.

Le non raccordement dans ce délai a pour conséquence de se voir attribuer le tarif du prix de l'eau incluant la taxe d'assainissement même si vous ne vous êtes pas branché au bout de ces deux ans. À noter que pour notre commune sur décision du Maire cette taxe n'est facturée qu'au moment du raccordement ou au bout des deux ans et non dès la réception des travaux comme le permet la loi. Pour plus de renseignements liés à des particularités n'hésitez pas à joindre les services de la Communauté Urbaine et ceux de la commune en expliquant votre demande par courrier.

>> Mise en service d'une navette spéciale dans le cadre des travaux de la Madrague et de la Calanque du Puits

Les travaux d'assainissement sont prévus du 15 octobre au 30 novembre au niveau de la Calanque du Puits. L'accès des usagers sera donc impossible sur ce secteur de 08h à 17h. Toutefois, afin de permettre aux habitants de faire leurs courses, d'effectuer leurs démarches administratives, d'accéder à la Poste, la Communauté Urbaine à la demande de la Municipalité va mettre en place une navette spéciale pendant la durée des travaux. Celle-ci effectuera 6 rotations dans la journée : 9h / 10h / 11h puis 13h30 / 14h30 / 15h30. Une 7^{ème} rotation pourra être rajoutée en fonction des demandes à 12h.

>> Réaménagement de la route du feu.

Les travaux de la dernière phase d'assainissement des calanques vont se dérouler à compter d'octobre 2013 et permettront de desservir les secteurs depuis la Redonne jusqu'à Grand Méjean. Pendant ces travaux la circulation sera déviée par la route du feu du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 avec une interruption des travaux pendant la période estivale du 1^{er} Juin au 30 Septembre.

Afin de rendre cette déviation en bon état de circulation des travaux importants ont été décidés. Ils consisteront à reprendre en grave béton toute la partie en forte pente en continuité du premier tronçon déjà réalisé, depuis Grand Méjean et tout le reste du parcours sera traité sans apport de matériaux mais en nivelant la voie et en aménageant des évacuations des eaux pluviales. Ces travaux seront encadrés par les services de l'ONF au titre de leur assistance technique à la commune et seront entièrement financés par la communauté urbaine. Ils seront entièrement réalisés d'ici la fin d'été 2013 et conditionneront le démarrage des travaux.



>> Nouvelle réglementation préfectorale concernant le brûlage de végétaux chez les particuliers

La préfecture des Bouches du Rhône a modifié ses recommandations aux communes concernant le brûlage des végétaux chez les particuliers. En effet, pour des raisons à la fois environnementales et liées au danger de feux de forêts, nous vous invitons désormais à utiliser une solution bien plus écologique que le brûlage pour l'élimination de vos déchets verts, à savoir l'utilisation de notre déchèterie. Pour rappel, la déchèterie communautaire de la commune est ouverte 7 jours sur 7 suivant les horaires suivant :

- Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13.30h à 17h (hiver)
 - Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 (été)
 - Le dimanche de 8h à 12h
- Pour tous renseignements, composez le 04 42 45 78 03.



>> Un Forum pour tout savoir sur les économies d'énergie

Dans le cadre de sa politique énergétique en faveur du développement durable et en collaboration avec EDF, la Municipalité vous propose le samedi 20 octobre de 9 h à 17 h dans la salle des mariages de l'hôtel de Ville un Forum dédié à la question des économies d'énergie. L'information qui concerne tous les particuliers et tous types de logements sera présentée par des Conseillers Experts Confort Énergie d'EDF. Il vous sera proposé de découvrir un programme d'orientation sur les économies d'énergies permettant aux propriétaires de bénéficier d'un accompagnement personnalisé afin de réaliser

les travaux de rénovation et d'équiper leur logement principal avec des matériaux contribuant à préserver l'environnement. Venez à la rencontre de ces conseillers qui vous permettront de mener à bien vos projets d'éco-rénovation. Au programme, des conseils pour maîtriser la consommation (MDE), un calcul gratuit de l'étiquette énergie de votre logement, la promotion de solutions techniques permettant d'améliorer les caractéristiques énergétiques de votre habitat, et des devis gratuits auprès des partenaires Bleu ciel d'EDF présents. Profitez-en, l'ensemble de ces conseils sont gratuits le temps de cette journée.

>> Consignes d'évacuation pour vos déchets verts

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer vos déchets verts dans les containers réservés aux ordures ménagères ou de les laisser sur la voirie encombrants.

En effet, le coût de la tonne de déchets verts déposés en déchèterie est de 108 euros /tonne tandis que celle des ordures ménagères est de 307 euros soit trois fois plus cher pour le contribuable à l'échelle de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Nous faisons aussi appel à votre vigilance concernant les dépôts sauvages devant les portes de la déchèterie.

À ce jour la Police Municipale a en charge le respect de ces réglementations dans ses missions quotidiennes mais nous souhaiterions qu'une prise de conscience se fasse et que nous ne soyons pas contraints comme c'est le cas pour la ville de Marseille d'en arriver à demander l'intervention de la police de la propreté de MPM.

Dans ce cas, l'amende sera de 35 euros pour ceux qui s'obstineraient à ne pas respecter ces règles. Dans une logique de prévention, nous vous invitons à faire preuve de vigilance et de civisme.



En ce qui concerne les encombrants un ramassage est organisé tous les mardis sur rendez-vous auprès de l'antenne communautaire d'Ensues au : 04 88 77 61 85 ou 04 88 77 62 32

Par ailleurs, plusieurs zones PAV (points d'apport volontaires) existent sur la commune, nous vous remercions par avance d'en faire bon usage sur les sites suivants :

- entrée de la déchèterie
- parking de l'école élémentaire
- parking Robert Autès (église)
- montée de Chantegrive
- parking haut de la Redonne
- aire de retournement de la Madrague

Ces bacs sont destinés à recevoir le verre, le papier, les emballages recyclables et même les textiles.

En 2016, les habitants de la Communauté Urbaine MPM devront produire - à minima - 31 kg de déchets en moins par habitant ! Nous n'y arriverons qu'avec le concours de tous.



- Le foyer du gymnase a fait peau neuve, avec le remplacement et l'isolation de la toiture, la reprise du crépi ainsi que les peintures intérieures et extérieures des murs et des poutres en harmonie avec l'architecture de la salle de gym agrès.

>> Un été riche en travaux pour tous les bâtiments communaux et les équipements de la commune.

Si la période estivale est synonyme de vacances et repos pour tous, ce n'est pas le cas dans les écoles et les bâtiments communaux où de nombreux travaux ont été réalisés.

- L'École maternelle, réfection complète de la salle de restauration avec peinture des murs remplacement du carrelage, étanchéité des dalles de plafond, remplacement de l'éclairage ainsi qu'un bon rafraîchissement des sanitaires et la création d'une toilette adulte supplémentaire.

- Un nouveau jeu a pris place dans l'aire de jeux située derrière le gymnase avec un revêtement de sol en gravillons adapté à l'environnement et pour répondre aux normes en vigueur.



- Le gymnase a subi un rafraîchissement de la peinture, du bardage et des poutres extérieures, ainsi que la création de toilettes supplémentaires garantissant l'accès PMR. Ces travaux se poursuivront à la Toussaint par le remplacement des rampes d'éclairage, par la peinture des murs périphériques intérieurs et par la pose d'un revêtement en panneaux bois sur le tour intérieur du gymnase.



- Le foyer socioculturel a été réhabilité par une réfection complète du hall d'entrée et des sanitaires qui ont été mis aux normes d'accessibilité PMR et le remplacement des portes d'entrée et de la sortie de secours.



- L'École élémentaire, remplacement des menuiseries des salles de classes, de l'entrée, des couloirs, des portes extérieures du réfectoire, et de l'éclairage des salles de classe et du hall d'entrée.



- Au stade Municipal, les coques endommagées des assises de la tribune ont été entièrement remplacées pour assurer le confort des spectateurs.



- Le jardin de la crèche a été aménagé par la pose d'un gazon synthétique et la mise en place d'un jeu d'enfant, tout en préservant un petit coin pour un jardin potager.



>> Du nouveau dans le personnel Municipal



Pascal Mora intègre l'équipe de la Police Municipale en tant que 6^{ème} agent depuis fin juin sur le grade de garde champêtre principal. Agé de 46 ans, il était à l'origine adjoint technique puis responsable de complexe sportif, et occupait précédemment depuis

2008 les fonctions de garde champêtre dans une commune du Var. En plus d'avoir les compétences d'agent de la Police Municipale, ses missions consistent aussi à traiter les questions liées à la chasse, la pêche, l'environnement, le code forestier, le code rural et le respect des réglementations liées aux réserves naturelles et au Conservatoire du littoral. "Je rejoins une commune qui de par ses espaces naturelles (massif forestier et littoral) correspond en tous points aux pouvoirs de police rurale qui me sont confiés. J'intègre aussi une équipe de 5 personnes dans laquelle je peux jouer un rôle de complémentarité sur mes domaines d'intervention". Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre commune.



Notre commune a recruté Marie-Françoise Pastor en tant que nouvelle Directrice des Services Techniques. Forte d'une expérience similaire dans une commune du Vaucluse, Mme Pastor, âgée de 47 ans, complète depuis début septembre l'équipe du personnel municipal. Titulaire du diplôme d'ingénieur territorial, elle bénéficie aussi d'une solide formation en architecture. Elle assurera entre autres le suivi des principaux chantiers de la commune sur des fonctions de Directeur des Services Techniques et de l'Urbanisme. "J'ai choisi Ensûès la Redonne motivée par l'idée de m'investir pour une ville à échelle humaine, qui bénéficie d'un cadre de vie et d'une qualité de vie à préserver. Je souhaite m'investir sur les projets structurants de la commune, développer mon action au service de la collectivité avec le concours de chacun pour faire avancer le groupe." Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre commune.



>> La ville se mobilise et vous informe sur les risques majeurs

En cas de crise majeure, mieux vaut être bien informé et posséder les rudiments des consignes essentielles lorsqu'on est alerté. Nous l'avons vécu sur notre commune en 2009 à l'occasion d'un épisode neigeux sans précédent, mais cela peut aussi être le cas par rapport au risque incendie, à l'occasion d'une forte tempête, pour faire face à un séisme ou encore réagir à un incident lié au transport de matières dangereuses. Il est ainsi important d'avoir conscience de notre vulnérabilité, malheureusement trop vite oubliée en temps normal, d'où l'intérêt d'une information préventive permettant d'acquérir cette "culture du risque". Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) recense les principaux risques majeurs auxquels nous pouvons être confrontés : risques naturels (feu de forêt, inondations, mouvement de terrain, risques climatiques, risque sismique) ainsi que les risques technologiques (risques industriels, transport de matières dangereuses). Il localise les zones potentiellement à risque et décrit les mesures de prévention prises par notre Ville. Pour chacun de ces risques, ce document énonce très simplement la conduite à tenir en cas de danger avéré. Chacun, particulier ou chef d'entreprise, responsable d'établissement recevant du public ou parents,

se doit d'être correctement informé pour assurer sa propre protection en cas de crise. Ce DICRIM est associé au Plan Communal de Sauvegarde (PCS), dont l'objectif est de mettre en oeuvre une organisation communale en cas de survenance d'événements graves afin de sauvegarder les biens et les personnes.



Le PCS est un document beaucoup plus conséquent que vous pouvez consulter sur simple demande à l'hôtel de Ville. Attendu depuis de nombreuses années sur notre commune, ce document sous la forme d'un petit livret de 36 pages vous sera distribué début octobre. (Vous pouvez aussi le trouver à l'Hôtel de Ville ainsi que sur le site Internet de la Ville. Il entend répondre aux questions suivantes : "quels sont les risques dans ma commune ?", "Où s'informer ?", "Que font les pouvoirs publics pour gérer le risque ?"... Alors lisez-le, gardez-le et commentez-le avec vos proches ou vos enfants. C'est important !

vous êtes dans une zone soumise au RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN
consultez le dossier déposé en mairie

consignes en cas d'éboulement ou de chute de pierres

PENDANT		APRES	
<p>à l'intérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> abritez-vous sous un meuble solide éloignez-vous des fenêtres 		<p>à l'extérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> retenez rapidement dans le bâtiment en haut le plus proche 	
<p>fermez le gaz et l'électricité</p>		<p>éloignez-vous de la zone dangereuse</p> <p>rejoignez le lieu de regroupement</p>	
<p>évacuez les bâtiments et n'y retournez pas</p> <p>ne prenez pas l'ascenseur</p>		<p>respectez les consignes des autorités</p>	

Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 septembre 2012

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

Modification du tableau des effectifs : création et suppression de postes (Rapport Michel Illac)

Un certain nombre de postes apparaissent au tableau des effectifs de la commune vacants, suite aux divers mouvements de personnels (avancement, mutations ...) et ne correspondent plus au fonctionnement actuel des services municipaux. Par ailleurs, de nouveaux décrets impliquent la nécessité de modifier les grades inscrits sur ce tableau. Cette opération apparaît donc nécessaire dans l'intérêt du service public. Il convient de préciser que la dépense est prévue au budget communal chapitre 012.

Adopté à l'unanimité

Participation de la Commune au financement de la protection sociale complémentaire de ses agents

(Rapport Hubert Macone)

Voir article ci-contre

Adopté à l'unanimité sur la partie protection santé. La partie prévoyance sera délibérée au prochain Conseil Municipal à la demande du collège Employés du CTP.

Acquisition des parcelles cadastrées section AB 29 - AA 22 et AA 21 sises val de Ricard

(Rapport Frédéric Ounanian)

Dans le secteur de Val de Ricard, il existe une ancienne décharge de déchets inertes située sur la parcelle AB 29. Sa propriétaire possède aussi les parcelles AA 21 et AA 22 situées en zone AU1 et NL au Plan Local d'Urbanisme en vigueur. Dans le cadre de sa politique foncière, ces terrains seraient des réserves potentielles pour de l'habitat ou bien des équipements publics lors du développement futur de cette zone. Ces dépenses d'acquisition d'un montant de 25 650 € sont prévues au budget communal 2012.

Pour 23 Contre 0 Abstention 4

Approbation du rapport annuel 2011 de la Qualité et du Prix du service public de l'Eau et de l'Assainissement (Rapport Frédéric Ounanian)

La commune a pour obligation d'adopter ce rapport qui comporte essentiellement les informations suivantes. Pour l'année 2011, le volume distribué pour la commune d'Ensuès la Redonne du 1er janvier au 31 décembre 2011 est de 409 690 m³ pour 2 493 abonnements (2 454 abonnés en 2010). La station d'épuration d'Ensuès la Redonne a traité 154 876 m³ d'eaux usées pour 1 348 abonnements (1 197 en 2010). Le prix de l'eau fixé pour notre commune est de 3,6411 €/m³. Il correspond au tarif de l'eau plus le tarif de l'assainissement, soit une augmentation de 3,52 % par rapport à 2011.

Approuvé à l'unanimité

Avis sur le Plan de Protection de l'Atmosphère des Bouches-du-Rhône

(Rapport Frédéric Ounanian)

La commune d'Ensuès la Redonne est soucieuse de la qualité de l'air. Elle manifeste sa volonté au travers de sa politique et notamment en faisant l'acquisition prochainement de véhicule électrique. Il est proposé au Conseil Municipal de donner un avis favorable sur le projet de révision de Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), le dernier datant de 2006. Le nouveau PPA définit de nombreuses actions dans les différents secteurs notamment dans le transport (notamment le développement de l'offre des transports en commun), l'aménagement et les déplacements.

Adopté à l'unanimité

Demande d'une subvention d'investis- sissement auprès de la CAF13 pour la création d'un centre de loisirs

(Rapport Hubert Macone)

Inscrit dans le plan pluriannuel d'investissement de la commune depuis 2008, la création d'un centre de loisirs, dont la réalisation a été estimée à 1 380 424,00 € HT (études comprises) permettra enfin à notre commune de bénéficier d'un espace dédié et de qualité à l'accueil de loisirs sans hébergement. Son financement peut être complété par l'attribution d'une subvention d'investissement de la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône. Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter cette subvention d'investissement au taux maximal.

Pour 22 Contre 0 Abstention 5

Attribution de subventions aux associations : 3^{ème} répartition 2012

(Rapport Mohamed Béhairi)

Cette délibération permet d'acter le versement de 300 € à l'Association Ensuènoise de Soutien au CCFF, 150 € à l'association Ciné Bleu et 200 € à l'association Seventh Sun Production. Les crédits inscrits à l'article 6574 du budget communal primitif s'élevant à 71 400 €, et compte tenu des précédentes répartitions, il restera 1 200 € à répartir ultérieurement.

Approuvé à l'unanimité

Tarifs publics applicables pour les séjours de l'hiver 2012/2013

(Rapport Hélène Varre)

Il s'agit de définir les tarifs pour les séjours d'hiver organisés par la Commune pour les enfants et les jeunes de 6 à 17 ans résidents à Ensuès-la-Redonne et ceux extérieurs à la commune, étant entendu que les résidents de la commune sont prioritaires. Ces tarifs dépendent du quotient familial de la famille et comprennent l'ensemble des prestations nécessaires à la réalisation du séjour. Il est proposé d'appliquer une hausse de 2% uniquement sur les tranches au-delà d'un QF de 901€ et de ne pas augmenter les tranches CAF.

Pour 22 Contre 0 Abstention 5

Décision budgétaire modificative n°1

(Rapport Hubert Macone)

Afin d'améliorer l'exécution du budget primitif pour l'exercice 2011 (voté le 29 mars 2012), il convient de prendre une décision modificative qui s'équilibre en fonctionnement et en investissement.

Approuvé à l'unanimité

Le projet de Métropole réveille les débats

Métropole, pôle métropolitain...

Au moment où nous écrivons ces lignes le débat sur l'évolution des intercommunalités est à nouveau relancé. Après la loi Chevènement sur la coopération intercommunale de 1999 et la loi de Réforme des collectivités territoriales de décembre 2010, le nouveau 1^{er} Ministre vient d'annoncer la volonté de créer une Métropole euro-méditerranéenne et a nommé à cet effet un préfet délégué. Cette Métropole aurait pour principaux objectifs ceux en matière de transport, de fiscalité et d'enseignement. En contre partie le service de la propreté pourrait revenir à la charge des mairies, retour à la situation d'il y a 12 ans...

Il ne peut y avoir de Métropole imposée

La date de mars 2013 est donnée comme date butoir car il y aurait urgence à clore ce débat avant l'année qui précède les municipales de Mars 2014. L'idée de créer un pôle Métropolitain qui permettrait de travailler sur des projets importants en partage avec l'ensemble des intercommunalités et pas chacun dans son coin, reste aussi d'actualité et portée par les intercommunalités hors Marseille mais ne peut rester sans travail concret qui aboutisse à de réels projets. En effet les élus communautaires d'Ensuès se sont déjà prononcés l'an dernier pour cette façon de faire évoluer les choses, l'essentiel étant, il ne faut pas l'oublier de répondre au mieux aux besoins quotidiens des administrés en matière de transports, logements, enseignement supérieur, rénovation urbaine... De même tout ce qui pourrait diminuer le rôle de la commune et son efficacité grâce à sa proximité avec les habitants sera bien entendu rejeté par les Maires.

Le dialogue est donc engagé, nous y participerons et vous serez associés aux décisions que devra prendre notre commune à ce sujet. Dans tous les cas de figure, nous souhaitons d'ores et déjà vous garantir que notre priorité dans cette réflexion sera la préservation d'un service public de qualité pour tous les habitants de notre commune.

>> Les employés des Très Petites Entreprises vont Voter

Tous les salariés de toutes les entreprises qui emploient moins de 11 salariés au mois de décembre 2011 vont pouvoir voter pour déterminer la représentativité des différentes organisations syndicales en application de la loi du 20/08/2008. Ce scrutin se déroulera tous les 4 ans et ce sont près de 4,5 millions de salariés qui sont concernés au niveau national. Commerces, artisanat, associations, professions libérales, emplois de services... La liste n'est pas exhaustive (à noter que les particuliers employeurs sont considérés comme TPE). Les électeurs doivent avoir un contrat de travail à cette période (CDD, CDI...) être âgés de 16 ans révolus, et ne pas être privé de leurs droits civiques. Le vote se déroulera du 28 novembre au 12 décembre, vous pouvez voter de deux manières : par correspondance ou par vote électronique. Pour les personnes qui souhaitent voter par voie électronique, nous précisons que vous pouvez vous rendre à la bibliothèque municipale qui dispose de plusieurs postes informatiques à disposition des administrés.



>> “Nos finances sont saines et nous permettent d'investir...”

M. Nicoli, nouveau trésorier payeur de Marignane a pris ses fonctions et nous l'avons reçu en ce début septembre. Ce fut l'occasion pour M. le Maire, le Directeur Général des services et l'adjoint aux finances Hubert Macone de balayer les finances de la commune fort des derniers éléments de rétrospective et de prospective. Ces éléments ont été préparés avec les résultats 2011 par M. Tétard, trésorier payeur qui vient de quitter ce poste et que nous remercions de son travail pour notre commune.

Malgré la période de crise que nous vivons depuis 2009, il est important de noter que nos finances sont saines et nous permettent d'investir pour continuer à équiper la commune. Une situation qualifiée de sereine car elle permet dès aujourd'hui de s'engager sur le maintien d'une fiscalité inchangée jusqu'en 2017 (la prospective ne se fait que sur 5 ans) et un endettement satisfaisant. Bien entendu une vigilance en matière de dépenses de fonctionnement sera nécessaire pour conserver un équilibre satisfaisant.

>> Complémentaire santé et prévoyance

La commune vient de délibérer sur sa participation au financement de la protection sociale complémentaire santé et prévoyance de ses agents. Pour rappel il s'agit d'une participation volontariste de la collectivité, en effet de nombreuses communes ne font pas fait ce choix, à Ensuès cette participation existait déjà mais la loi de modernisation de la fonction publique du 2 février 2007 a précisé le cadre dans lequel les employeurs publics territoriaux peuvent aider leurs agents à acquérir une protection sociale complémentaire. Les communes ont à disposition deux procédures : la labellisation ou la convention de participation. Notre commune a mandaté le CDG 13 par délibération du 7 juin 2012 pour lancer une procédure de mise en concurrence afin de pouvoir bénéficier d'une convention

de participation qui permettra de jouer un véritable rôle d'accompagnement social à l'emploi et de s'assurer de proposer aux agents des prestations complètes, de qualité et au meilleur rapport qualité/tarifs. Les deux mutuelles retenues, celle des municipaux de Marseille (pour la mutuelle santé) et France prévoyance (pour la mutuelle prévoyance) ont été proposées aux personnels lors du dernier CTP (Comité Technique Paritaire : instance de concertation agents et employeurs) du 18/09 afin de faire bénéficier l'ensemble des agents à l'accès à une mutuelle de qualité pour tous. La mutuelle pour la santé a été votée à l'unanimité par les membres du CTP avec une participation de la commune à hauteur de 22 €/agent/mois, 10 €/conjoint/mois et 8€ / enfant/mois.

Les membres du CTP ont préféré reporter leur décision pour la prévoyance au CTP de décembre, hésitant entre la labellisation, option qui permet aux agents d'être libre de leur choix dans la liste des contrats labellisé (la commune participant à hauteur de 3,50 € / agent / mois), et le conventionnement qui oblige d'opter pour les contrats retenus par le CDG. À noter que la durée de labellisation pour la prévoyance est de trois ans, celle de la convention pour la mutuelle santé est de 6 ans.

Voilà une décision qui va permettre à une grande majorité des personnels de notre commune d'obtenir une couverture santé et prévoyance de meilleure qualité avec des contrats moins onéreux et une participation de la commune qui sera plus importante pour la majorité d'entre eux.

**Prochain Conseil Municipal jeudi 6 décembre à 18h30 en Salle des Mariages de l'hôtel de Ville.
Nous vous rappelons que ces séances sont publiques et que vous pouvez y assister.**

>> Participez en famille à une sortie "Châtaignes" dans le Var

Depuis début 2012, la délégation Éducation, Jeunesse et Petite Enfance, a mis en place de nouvelles sorties en famille en commençant par une journée au ski. Dans le même esprit, nous vous proposons de vous retrouver le dimanche 7 Octobre pour une nouvelle destination automnale où il fera bon se promener dans la nature, humer, toucher, sentir et cueillir... destination la châtaigneraie de Pierre feu du Var avec dégustation à la clé car c'est toujours meilleur lorsque l'on fait nous-même notre propre récolte. Un pique nique est proposé sur place, et l'après midi, vous visiterez le Parc zoologique et botanique de la Londe, un paradis tropical qui offre une incomparable collection d'oiseaux (perroquets, calaos, cacatoès,...) et de primates rares (singes et lémuuriens) dans un jardin qui est classé "Jardin Remarquable" par le ministère de la culture et de la communication.

>> Sortie au Palais Longchamp dans le cadre de la Fête de la Science

Pour cette 21^{ème} édition, le service culture vous propose des animations scientifiques gratuites, ludiques et inventives dans le cadre d'une sortie pour tous au Palais Longchamp, à Marseille. Le samedi 13 octobre, vous pourrez venir visiter le village des sciences, en plein air, avec de nombreux espaces dédiés à la science, notamment des animations et des expositions au Muséum d'Histoire Naturelle et au planétarium à l'Observatoire de Marseille.

D'autre part et en collaboration avec le service culture / jeunesse de la ville de Gignac et le Collège le Petit Prince, les élèves de l'établissement pourront bénéficier d'ateliers scientifiques animés par l'association des Petits Débrouillards.

Pour la sortie gratuite à Marseille en autobus : renseignement et réservations auprès de Laurence au 04 42 44 88 88

>> Le Marché de Noël vous réserve quelques surprises

Le marché de Noël se déroulera cette année le 15 et 16 décembre. Il fera l'objet de quelques nouveautés avec une nocturne le samedi jusqu' à 22 h et une clôture à 18 h pour le dimanche. Une animation surprise et gratuite fera le bonheur des enfants durant ces deux jours. Bien évidemment, le père Noël sera également présent accompagné de mascottes. Une prestation photos gratuite et un vin chaud vous seront proposés.

>> Opération Brioches 2012

La Chrysalide Martigues Golfe de Fos La Ville en partenariat avec la ville d'Ensues la Redonne et le Centre Communal d'Action Sociale de la commune organise une "Opération Brioches" le vendredi 12 octobre dans les locaux du CCAS. Les brioches sont proposées au prix de 5 euros. Vos dons serviront à la construction d'établissement, à l'acquisition d'équipements pour les établissements, au financement d'activités de loisirs et à la réalisation de projets d'animation sportifs et culturels pour personnes handicapées. Votre geste permettra de répondre à des besoins directement utiles Comme dit le slogan : "l'abus de brioche est fortement recommandé pour la solidarité". Pour tous renseignements complémentaires, merci d'appeler le 04 42 44 88 92 et retrouvez toutes les informations sur cette initiative sur www.maire-ensues.fr.

>> Les Bibliothèques fêtent les littératures du monde : cap sur l'Égypte.



Dans le cadre de son partenariat avec la BDP 13 et le CG13, la Médiathèque E. Badinter s'aventure cette année en territoire égyptien. À cette occasion elle vous a concocté un programme diversifié qui va vous permettre d'aller à la découverte ou l'approfondissement de la culture et l'aspect sociétal de ce pays en pleine évolution.

Rendez-vous le Mercredi 24 octobre à la Médiathèque pour une lecture (19h30) suivi d'un concert d'Hazem Shaheen, chanteur, compositeur et 1^{er} prix du meilleur joueur d'oud du Monde arabe (accompagné de la flûtiste syrienne Naïssam Jalal). Une Projection/débat avec la diffusion du film "les filles du bus 678" du réalisateur Mohamed Diab, par l'association Ciné Bleu d'Ensues vous est aussi proposée le vendredi 26 octobre à 19h30 à la Maison Pour Tous.

Renseignements et inscriptions auprès de l'équipe de la Médiathèque au 04 42 45 72 87.



>> Fête de la Saint Maur : Appel à candidats pour les Miss et Mister Ensues 2013

Les Fêtes de la Saint aur se dérouleront les 18, 19 et 20 janvier 2013. Après avoir relancé lors de la dernière édition l'élection de miss Ensues, nous souhaitons proposer également l'élection de Mister Ensues. Vous avez 16 ans et plus, vous pouvez vous inscrire dès maintenant en mairie auprès de Laurence et Pascal ou par téléphone au 04 42 44 88 88.



OCTOBRE

SAMEDI 6

Récréative du Foyer Rural au foyer socioculturel

VENDREDI 12

- Élections des délégués parents d'élèves école maternelle et élémentaire
- Opération Brioches avec la Chrysalide au CCAS

SAMEDI 13

Fête de la Science : Sortie au Museum d'Histoire Naturelle et à l'Observatoire de Marseille (*sur inscriptions*)

MARDI 16

Réunion Publique de Concertation sur divers projets à 19 h en salle des Mariages

SAMEDI 20

Forum Éco-Énergie en partenariat avec EDF en salle des Mariages

MERCREDI 24

Les Bibliothèques fêtent les littératures du Monde : l'Égypte

- 19h30 : Lecture de "La sirène" de Youssef Idriss à la Bibliothèque
- 21h : Concert avec Hazem Shaheen à la Maison Pour Tous

VENDREDI 26

Projection/débat avec la diffusion du film "Les filles du bus 678" à la Maison Pour Tous à 19h30

DU 29 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE

Stage Multisports (hand-ball, Judo, danse Hip-Hop, Tennis, Gym) par les associations de la commune

DECEMBRE

DIMANCHE 2

Foire aux Jouets par le Secours Populaire

JEUDI 6

Conseil Municipal à 18h30 en salle des Mariages

VENDREDI 7

Noël des Séniors au Gymnase

DIMANCHE 9

Loto du Téléthon au Gymnase

MARDI 11

Spectacle de Noël des Écoles au gymnase et au Foyer Socioculturel

MERCREDI 12

- Contes de Noël à la Bibliothèque
- Noël des Associations au Gymnase

JEUDI 13

Contes de Noël à la Maison Pour Tous

SAMEDI 15

Chants de Noël à l'Église

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16

Marché de Noël au gymnase

SAMEDI 22

Coupe de Noël par le Judo Jujitsu Côte Bleue au Gymnase

DU 26 AU 29

Stage par le Judo Jujitsu Côte Bleue au dojo

NOVEMBRE

DIMANCHE 4

Course Pédestre L'Escapade - 19^{ème} édition

DIMANCHE 11

Commémoration de l'armistice de 1918

VENDREDI 16

Collecte de don du Sang de 15h à 19h30 au Foyer Socioculturel

SAMEDI 17

- Atelier cuisine sur le thème des spécialités orientales à la cuisine centrale de 8h à 13h (*sur inscription au 04 42 44 88 88*).
- Récréative du Foyer Rural au foyer socioculturel

DIMANCHE 18

Loto par Gym Ensues au Foyer Socioculturel

SAMEDI 24

Plantation d'arbres dans la colline.

DIMANCHE 25

- Grand prix Adultes du Badminton Club au gymnase
- Loto par La Bécasse au Foyer Socioculturel

JANVIER

SAMEDI 5

Cérémonie des Vœux de la Municipalité à la Population à 18h au Gymnase

DIMANCHE 6

Loto par Le Souffle c'est la Vie au Gymnase

VENDREDI 18

Fêtes de la Saint Maur

SAMEDI 19

Fêtes de la Saint Maur

DIMANCHE 20

Fêtes de la Saint Maur

>> Nouvelle boucherie sur la commune

Une nouvelle boucherie-charcuterie a ouvert ses portes récemment au 37 Avenue de la Côte Bleue dans le centre commercial des 13 Saouques en lieu et place de L'écaillé. Ouverte du mardi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h30 et le dimanche de 7h à 13h (fermée le lundi), elle propose notamment des spécialités ardéchoises et offre un tarif préférentiel pour les associations. Pour tous renseignements, 09 83 09 85 98.



>> Deux nouvelles Entreprises multiservices

Pour vos travaux de maçonnerie, électricité, plomberie, espaces verts... Deux nouvelles adresses :

- **Didier Crivelli** (261 Chemin des Gorguettes) est à l'écoute de vos besoins et de vos projets au 06 13 44 04 64. Pour toute demande d'informations, <http://crivellientreprise.jimdo.com/>

- **SAS Multiservices** au 108 Chemin des Pachons. Devis gratuits au 06 95 48 26 61 ou 06 75 20 30 91.

>> Ils ont fêté leur Noces d'OR

Gérard et Annie SARDE entourés de leur famille et amis ont fêté leurs noces d'OR... Chose rare, exactement le jour J de cet anniversaire en ce 21 juillet. Cinquante ans de vie commune qui les ont réunis à Ensûs depuis Marseille pour Gérard et Puylobier pour Annie... "50 ans de vie faite de luttes et de combats pour la justice, pour les avancées sociales, pour la Paix... Certainement le secret qui vous maintient en forme face aux ennuis de santé et aux aléas de la vie..." leur déclarait le Maire, Michel Illac, qui leur remettait la médaille d'OR et un beau bouquet à Madame...



Tous nos vœux de Bonheur pour la suite de leur vie commune.

>> Le premier habitant de la commune n'est plus



Roger SARDE, le président de la chasse mais surtout le premier habitant qui a été déclaré sur la commune d'Ensûs vient de nous quitter. Il laisse derrière lui beaucoup de l'histoire de la commune, sa commune qu'il connaissait par cœur dans tous ses recoins, il y était comme un poisson dans l'eau... Un travailleur de toujours, allant de métier en métier, (paysan, chauffeur, livreur, patron de bar, commerçant...) pour faire vivre sa famille au fil des périodes et des conditions économiques. Un amoureux des choses simples de la vie, la fête de la St Maur où il s'adonnait chaque année à la chansonnette pour le plaisir de tous, les repas de famille et ceux avec ses amis chasseurs autour de succulentes "brochettes" de grives et de bécasses. Nous perdons une figure emblématique, qui va nous manquer. Roger, merci pour ce que tu as donné pour ton village et ce que tu as partagé avec nombreux d'entre-nous. Toutes nos condoléances à sa famille, et plus particulièrement à Fernande son épouse, Alain et Marc ses fils et à tous ses nombreux amis.

LE CHIFFRE QUI COMPTE

270 000

En euros, c'est le budget consacré par la Ville aux travaux dans les écoles, restaurants scolaires et crèche pour cette rentrée.

NAISSANCES

08/06 Lisandro VINCENTI

14/06 Louna AGNOLETTI

24/06 Hugo JUDICIEN

09/07 Joseph LETELLIER

13/07 Tessa SANTIAGO

17/07 Chanel SARDO

19/07 Lorena BORDONARO MARTINEZ

21/07 Tao JENNI

27/07 Julie SOULIER

30/07 Sofia DUTHU

08/08 Tom MOREILLON

08/08 Armelle LEGAIT

14/08 Lino COUSIN

17/08 Célestine CONGIO

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.

Si vous résidez sur la commune et que la naissance de votre enfant n'apparaît pas dans cette rubrique, merci d'en informer le service état-civil.



Louna



Chanel

MARIAGES

23/06 FLANDRIN Mikaël / VINCENTI Cécile

23/06 RODONDI Grégory / HAROUCHE Jessica

23/06 GHIO Gilles / DUFFES Audrey

30/06 DHUMERELLE Anthony / CARILLO Christelle

30/06 MARTELLI Francis / SWARTENBROEKX Patricia

30/06 BOULME Philippe / BORG Laëtitia

07/07 REVOL Nicolas / MACKE Marjorie

07/07 BOCCHECIAMPE Nicolas / DUBOIS Aurélie

10/07 AUZOU Cyrille / DURIX Céline

14/07 FERAHTIA Hocine / MUEL Marilynne

28/07 ALDE Andréa / PINORI Delphine

04/08 GARETON Vincent / BENET Valérie

10/08 SERRA Jean-Stéphane / RATTALINO Aurélie

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

25/06 SARDE Roger

04/07 BLANC Huguette

02/08 HENRIOT Emile

11/08 DUMONT Gisèle

13/08 MILLE Jean

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Groupe "Majorité Municipale"

Témoignages d'été...

J'ai reçu cet été de bien sympathiques témoignages de personnes qui découvraient ou re - découvraient notre commune. Ils se déclarent à la fois surpris et satisfaits de l'évolution de la commune, de l'aménagement de ses voies, de son niveau d'équipement et surtout étonnés du chiffre global de la population. Anciens de la commune ou nouveaux arrivants, tous s'accordent sur la conservation de l'aspect villageois et la remarquable beauté de nos cinq calanques.

Nul doute que les divers aménagements déjà réalisés ces dernières années et ceux qui ont accompagné cette rentrée, rénovation des bâtiments publics, écoles, crèche, foyer du gymnase, foyer socio culturel,... ajouteront de la qualité de vie quotidienne à la majorité de nos administrés.

C'est aussi une lettre spontanée d'une trentaine de jeunes âgés de 8 à 14 ans qui s'exprimaient simplement "Mon cher

monsieur le maire, pensez-vous qu'il serait possible de construire un skate parc à ensuès...?" Lettre fort touchante qui ne pensait pas tomber autant à pic puisque le programme du futur centre de loisirs et de son parc qui est en cours d'écriture prévoyait un tel équipement... Qu'à cela ne tienne, une première rencontre a permis aux élus d'entendre plus précisément la demande de ces jeunes bien décidés à se faire entendre.

Dans l'attente de l'embellissement programmé des entrées de ville, de la réalisation de la salle des fêtes et de la culture, du Centre de Loisirs mais aussi des aménagements de divers lieux dans les calanques, le travail des élus et des personnels continue pour que notre ville soit toujours plus belle, plus animée, plus attractive. Bref, toujours plus agréable.

Michel Illac

"Gauche plurielle - Société civile"

Zone d'activités des Aiguilles : Le vrai projet structurant d'Ensues La Redonne

Avec 65 hectares et 160 000m² de bâtiments d'activités industrielles et logistiques, indéniablement l'aménagement de la zone d'activités des Aiguilles par la Communauté Urbaine Marseille-Provence Métropole est le projet qui structure le devenir de notre commune. Avec cette réalisation, désormais imminente, grâce à la détermination des représentants de l'actuelle Communauté Urbaine Marseille-Provence Métropole, à nos initiatives dès 2005 lorsque nous représentions la majorité municipale et au relais pris par la municipalité actuelle, notre commune contribuera dignement à la dynamique économique et sociale de notre territoire. Cela nous tient à cœur à un moment aussi crucial pour notre pays. En effet, 800 emplois à Ensues la Redonne, ne devraient pas passer inaperçus ! Mais pour

l'instant nous ne pouvons que poser des hypothèses, car aucune étude prospective récente et réactualisée des effets induits par ce projet sur notre commune ne nous a encore été présentée. Or, souhaiter anticiper ses impacts éventuels sur l'évolution de notre population et celle de nos équipements publics semble légitime pour fixer collectivement le cap de nos stratégies locales en matière d'environnement, urbanisme, commerces, tourisme, éducation.... L'aménagement de la zone des Aiguilles doit s'accompagner d'une démarche concertée allant bien au-delà de l'exposé succinct du 17 avril dernier, qui d'ailleurs a soulevé bon nombre de questions des riverains du quartier des Aiguilles. Ce projet est l'affaire de Tous et pas seulement des élus. Il doit se mettre en place avec Vous, pour imaginer ensemble notre Avenir, pour penser Ensues la Redonne demain.

Groupe d'opposition

"Confiance en l'Avenir"

C'est la rentrée; petits et grands ont repris le chemin du travail. Nous venons d'apprendre en Commission municipale que la frénésie de lancer des nouveaux projets s'accélère. Malgré la crise qui frappe notre pays et touche certains d'entre nous, et malgré les lourds investissements revus à la hausse de la salle des fêtes, le nouveau projet "tout ficelé et sans véritable concertation préalable" de création d'un centre de loisirs estimé à ce jour à 1380 000 €, sans équipements va être lancé. Certes, la participation financière de Bouygues allègera la facture, mais le coût des équipements, ainsi que les détails du montage financier global ne nous ont pas été fournis, ce qui nous laisse donc encore bien des surprises à découvrir. Entre l'immobilisme et la frénésie qui engendre nos records en impôts et en endettements actuels, il y a un juste milieu à respecter, car le contribuable devra payer d'une façon ou d'une autre. Dans ces périodes de

crise, chaque économiste averti recommande la plus grande prudence. Plutôt que de vouloir graver dans la hâte son nom dans le béton, notre Maire devrait tenir compte de la situation actuelle et de ses conséquences. Il est nécessaire d'échelonner les réalisations des différents projets en les adaptant aux capacités financières et aux besoins de notre commune. Cela permettrait ainsi de consacrer une partie de ces économies d'investissements à améliorer de nombreux services à la population pour leur assurer une meilleure qualité de vie au quotidien. Quant à nous, nous continuons à militer pour d'autres formes de gestion communale réellement participatives, mieux équilibrées et plus saines.

Roger Barrachin

Réunion Publique

Mardi 16 Octobre à 19h

salle des Mariages de l'hôtel de Ville

Comme nous en avons pris l'habitude, nous vous proposons régulièrement des moments de concertation et d'échanges sous diverses formes ; rencontres, réunions, visites de terrain... Nous organisons ces initiatives car votre avis est important pour l'élaboration de tout projet quel que soit sa taille et nous souhaitons vous y associer. C'est ainsi que nous vous convions à une réunion publique afin de vous présenter plusieurs projets d'aménagement dans les divers quartiers.

► **Aire de retournement de la Madrague de Gignac : aménagement de l'aire dans son ensemble.**

Ce projet permettra d'aménager les divers espaces, parking, arrêt bus, points d'apport volontaire, local incendie, cheminement piétons....

► **Jeu de boules du port de la Redonne : aménagement paysager et fonctionnel de cet espace.**

Cela permettra de traiter de façon paysagère et fonctionnelle ce site. Stationnement deux roues, toilettes publiques, bancs, arborisation...

► **Terrain de boules municipal et sa buvette : réaménagement de l'espace vie, buvette, scène...**

Ce lieu sera rendu plus convivial et fonctionnel pour tous les utilisateurs. Barbecues, pergola, local de rangement, toilettes publiques... Font partie du programme.

► **Rond-point entrée de ville Ouest : création et aménagement paysager.**

Il permettra de sécuriser ce dangereux carrefour du Rouet et de le rendre sympathique en entrée de ville Ouest.

► **Création d'un Centre de Loisirs, d'un Parc intergénérationnel et d'un Skate Park :**

Présentation globale du projet, situation géographique, calendrier prévisionnel... Ce projet prévoit la construction d'un Centre de Loisirs sans hébergement, d'un parc de loisirs public intergénérationnel et d'un Skate Park à proximité de l'école élémentaire et du Tennis Club.